

ROGER HAGNAUER

LE SYNDICALISME VIVANT :

L'ACTUALITE DE LA CHARTRE D'AMIENS

Préface de **PIERRE MONATTE**

1906-1956

Un extrait du compte rendu des débats d'Amiens
par Pierre Monatte, paru en 1906



Le texte de la Charte d'Amiens (1906)



Le Manifeste de l'Union des Syndicalistes (1956)



EDITION DE L'UNION DES SYNDICALISTES
2^e EDITION

PREX : 100 FRANCS

NOUS DEDIONS ces pages, consacrées à la Charte d'Amiens et au syndicalisme révolutionnaire, à la mémoire de tous les martyrs de la cause ouvrière : ceux de juin 1848, de mai 1871, des martyrs de Chicago (1886), de Fourmies (1891), de Draveil, de Raon-l'Étape, de Villeneuve-Saint-Georges (1908) ; à la mémoire de Sacco et Vanzetti (1927), des héros de Berlin (1953), de Poznan et de Budapest (1956) ; à la mémoire de tous les militants ouvriers morts en combattant pour que tous les ouvriers du monde puissent vivre libres en travaillant.

R. H.

●

AVERTISSEMENT POUR LA DEUXIÈME ÉDITION

C'est par la brochure publiée en octobre 1956 sous le titre « Actualité de la Charte d'Amiens » — à l'occasion du cinquantième de ce monument historique — que l'Union des Syndicalistes inaugura son activité dans le domaine de « la culture par l'écrit ».

Le succès de cette première édition n'a certes pas été déterminé par le seul contenu de la brochure et la qualité de l'auteur. Les deux publications suivantes, consacrées aux événements de Hongrie, et à la crise du bâtiment, pénétraient sans doute plus profondément dans la réalité ouvrière, alimentaient des luttes dramatiques actuelles.

Mais l'intérêt soulevé par la Charte d'Amiens n'est pas simple curiosité historique. Ce n'est pas non plus respect rituel pour une noble tradition.

C'est le désir — confus peut-être, difficile à exprimer — d'une renaissance syndicaliste. Une aspiration à vaincre le complexe d'infériorité que les lourdes machines techniques et politiques imposent à la classe ouvrière, à ne plus subir cette fatalité qui se présente sous l'aspect d'un monstre métallique et mécanique, dont des idéologies dominatrices justifient l'inflexible rigueur.

Nous avons tenté de replacer la Charte d'Amiens au point de convergence des évolutions économiques, sociales et politiques qui fixent ce sommet culminant du mouvement ouvrier. Il faudrait une autre étude pour déceler les résonances internationales de ce lumineux message du syndicalisme révolutionnaire, qui se prolongent au delà du demi-siècle vécu.

Mais nous avons voulu surtout en dégager l'esprit et l'essence.

Amédée Dunois qui devait tomber dans un camp de déportation, en héros de l'antihitlérisme, avait formulé, en 1930, la tâche que notre génération n'a pas su remplir et qui reste à accomplir par nos successeurs : Refaire un syndicalisme, refaire un socialisme, refaire une classe ouvrière. Ce n'est pas seulement l'organisation qu'il faut reconstituer. C'est aussi et surtout la conscience de classe qu'il faut libérer. C'est en revenant à l'Évangile que l'on a ébranlé au XVI^e siècle la vieille Eglise aux privilèges exorbitants et que l'on a inauguré les Temps Modernes. C'est en revenant à la Charte d'Amiens que la classe ouvrière abattra les églises, les castes et les sectes et retrouvera la voie de l'émancipation.

1er Mai 1959

1906 - 1956

Le cinquantenaire de la charte d'Amiens provoque rappel de souvenirs et discussions dans les milieux les plus différents. C'est bien naturel.

1906 est un des plus beaux moments du syndicalisme. 1956, un des plus affligeants.

Alors, la classe ouvrière s'imaginait assez forte pour barrer la route à la guerre. En France, tout au moins. Elle se croyait capable d'arracher toutes les réformes à la force du poignet. Ses succès, tant pour les bureaux de placement que pour le repos hebdomadaire, sa lutte directe pour la journée de huit heures, lui en donnaient l'espérance. De plus, pourquoi serait-elle incapable de réaliser son émancipation par la grève générale ? Cette fois, on ne la roulerait plus. Finies les révolutions politiques d'où les travailleurs, après avoir fait le rude effort, revenaient bredouilles.

Le syndicalisme révolutionnaire de 1906 avait le droit de se regarder comme l'héritier de la I^{re} Internationale. Il en avait repris la formule : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. Regardez soigneusement la charte d'Amiens. Elle dit exactement la même chose.

L'indépendance du syndicalisme signifiait l'indépendance à l'égard du patronat et de l'Etat, en même temps qu'à l'égard des partis politiques.

A-t-on remarqué l'importance de la majorité obtenue par la résolution d'Amiens ? Elle rassembla la quasi unanimité : 834 voix contre 8. Ce n'était pas une majorité, c'était l'ensemble du mouvement qui la faisait sienne.

Comment, de 1906 à 1914, le syndicalisme révolutionnaire a-t-il pu décliner de période en période jusqu'à s'effondrer en août 1914 ?

Sous les coups de ses ennemis ; par sa propre faute aussi.

On peut imaginer l'inquiétude du patronat et celle du gouvernement, devant l'élan pris par le mouvement du 1^{er} mai pour les huit heures, consacré et renforcé, en octobre, par l'unanimité du congrès d'Amiens. Un homme dans le gouvernement Clemenceau connaissait bien le mouvement syndical, c'était Aristide Briand. Il s'était brouillé avec Fernand Pelloutier, mais il avait gardé avec quelques militants des relations qu'il allait utiliser.

Expulsée de la Bourse du Travail de Paris, la C.G.T. avait fini par acheter un immeuble rue de la Grange-aux-Belles. Restait à l'aménager. Longue et difficile tâche. Griffuelhes y parvint au prix de multiples difficultés. Mais pas sans courir après l'argent et sans utiliser celui qui se trouvait dans les diverses caisses de la C.G.T. Tout naturel, ça, direz-vous, puisqu'il s'agissait de mettre la C.G.T. dans ses meubles. Griffuelhes le pensait. Mais il ne prit peut-être pas assez le soin de noter dans la comptabilité confédérale les virements qui lui étaient imposés. C'est ce dont se scandalisa le trésorier confédéral. Albert Lévy, à une sortie de prison. Comptable de métier, il en avait les qualités et les défauts. En outre, de caractère nerveux, il était porté à lever facilement les bras en l'air. Il cria à la comptabilité fédérale mal tenue. De là à la dilapidation des fonds, il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut vite franchi, sous la poussée de Briand et de ses amis confédéraux. Une période de malaise s'ouvrit. Elle dura

même assez longtemps. Griffuelhes, qui avait droit à la gratitude du mouvement, non seulement dédaignait de se défendre, par son silence, il rendait à ses camarades sa défense difficile.

Les questions d'argent dans le mouvement sont toujours graves. Elles provoquent facilement des ravages. C'est ce qui arriva. Griffuelhes dut quitter le secrétariat de la C.G.T. où Niel, candidat des réformistes, le remplaça pendant quelques mois ; c'est à sa démission que Jouhaux, candidat des révolutionnaires, accéda au secrétariat confédéral.

Cette crise confédérale, à propos de la maison des Fédérations, contribua pour une large part à briser l'élan du mouvement. Briand avait bien joué. Finie la cohésion réalisée à Amiens entre réformistes et révolutionnaires. Fini même l'accord au sein de la tendance révolutionnaire. Une dislocation se produisit, par le départ de Griffuelhes et par celui de Pouget, quittant le secrétariat de la Voix du Peuple, l'hebdomadaire confédéral, pour fonder un quotidien syndicaliste, la Révolution, qui devait mourir au bout de quarante jours. Ajoutez l'influence de la Guerre sociale avec sa surenchère révolutionnaire. Ni l'admirable poussée du Bâtiment, matérialisée par la fusion des Fédérations de métiers en une puissante Fédération d'industrie, ni le renforcement de la Fédération des Métaux par la fusion avec les Mouleurs et les Mécaniciens, ni les grèves des postiers de 1908, ni celle des cheminots de 1910, ni les diverses grèves générales de protestation ne pouvaient faire contrepoids au malaise confédéral et renouer l'élan donné par le congrès d'Amiens.

Dans de telles périodes, les militants s'usent vite et il s'en forme peu ou de piètre qualité.

La guerre d'août 1914 pouvait venir. Non seulement il serait impossible d'y faire barrage, mais elle trouverait des hommes désespérés, n'ayant rien prévu. Et ce serait, avec la faillite, la chute dans le pire millerandisme.

Viendrait ensuite l'épreuve de la révolution et de la contre-révolution russe. Nous connaîtrions finalement une nouvelle chute, cette fois dans le pire guesdisme. Il ne s'agirait plus d'accord avec le parti, mais de domestication par le parti.

On a prétendu que c'était le syndicalisme révolutionnaire qui avait ouvert les portes en France et en Italie au stalinisme. Si le syndicalisme a ouvert la voie à quelqu'un dans notre pays, c'est aux véritables partisans des Soviets du début de la Révolution russe. Mais tout de suite, dès que nous eûmes compris, en 1923-24, que les Soviets étaient reniés là-bas, nous nous dressâmes contre ce qui devait devenir le stalinisme. Nous avons, non sans hésitation, apporté notre adhésion au parti communiste, croyant avoir affaire à un parti tout différent de ceux que nous avons connus, partis d'électeurs et de citoyens. Sa base de cellules d'usines promettait un recrutement prolétarien. Son idéal était la réelle émancipation des travailleurs. Assez vite, nous dûmes déchanter. Les cellules d'usines furent mises au pas. Quant à l'émancipation des travailleurs, elle fut transformée en Russie en assujettissement à l'Etat-patron, au capitalisme d'Etat, à l'Etat totalitaire plus implacable que le capitalisme ordinaire.

En 1956, cinquante ans après Amiens, le mouvement syndical français est dans une situation difficile. Il est tronçonné en quatre ou cinq C.G.T. Le millerandisme a gaillardement pris sa revanche. Le guesdisme aussi. Au lieu d'un seul syndicat, groupement ouvrier essentiel selon la charte d'Amiens, on voit autant de syndicats, de fédérations, d'unions départementales qu'il existe de C. G. T.

On court fièrement aujourd'hui, non pas au Conseil supérieur du

Travail de Millerand, mais au Bureau international du Travail d'Albert Thomas ou au Comité économique et social des Nations unies et au Conseil économique. On s'y rend sans mandat étudié par l'organisation ouvrière à qui l'on ne rend pas compte du travail effectué. Quel travail d'ailleurs ? Exactement celui qu'on faisait au Conseil supérieur d'antan. Les nouveaux moulins ne donnent pas meilleure farine.

Le parti, lui, ne se contente pas d'un accord, circonstanciel ou non. Le parti communiste a mis la main, une main pesante sur les syndicats dont il se sert pour toutes ses besognes. Si la France n'a pas connu le sort de la Tchécoslovaquie, ce n'est pas la faute des grèves Molotov de 1947-48.

Est-ce à dire que la charte d'Amiens soit périmée ? Il faut regarder quel était son sens profond. Il était clair : ne pas permettre à la classe ouvrière d'être roulée. Roulée, ni par ses ennemis, ni par ses faux amis, ni par ses propres délégués mal tenus en main.

Dans l'histoire française, il ne manquait pas de révolutions politiques qui s'étaient retournées contre la classe ouvrière. Il n'en serait pas de même en cas de révolution sociale.

L'exemple de la Révolution russe est là maintenant. Le parti, le parti communiste, a trahi la révolution et la classe ouvrière. Ce sont des ouvriers montés au pouvoir qui ont été les auxiliaires de Staline pendant trente ans. L'exemple de ces anciens étudiants ouvriers, les Khrouchtchev et les Boulganine, est significatif. Staline les a remarqués au cours des premières luttes au sein du parti russe. Ils déclaraient alors : assez de discussions et de chicanes d'idées ; ce qu'il faut c'est édifier l'Etat ouvrier. Pour eux, les principes socialistes étaient chose secondaire. L'essentiel, c'était de bâtir l'économie nouvelle, l'Etat nouveau, et de les bâtir n'importe comment, à n'importe quel prix. Mais eux aux premiers rôles. Résultat : un capitalisme d'Etat, un despotisme ouvrier avec Tcheka et camps de concentration, une bureaucratie ouvrière écrasant la classe ouvrière.

Djilas a eu raison de dire : c'est le parti qui nous a amenés où nous sommes. Jugement qui a trouvé un écho profond dans les démocraties soi-disant populaires et dans la vaste Russie.

Le parti a trahi sa tâche. Mais les syndicats ? Marchant à la traîne du parti, ils n'ont pas moins trahi leur propre tâche.

La charte d'Amiens s'inspirait de la charte de la 1^{re} Internationale : l'émancipation des travailleurs ne serait l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. Cela supposait que les travailleurs seraient capables du difficile effort qui était indispensable. Capables de le faire. Résolus à le faire. Ne se remettant de ce soin sur personne.

Il ne suffit pas, on le voit maintenant après la Révolution russe, d'exproprier les capitalistes. Il faut que les ouvriers soient capables de gérer la production et la nouvelle société. Il faut avoir préparé l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique pour rendre viable une société d'hommes libres et fiers, ainsi que l'avait conseillé Pelloutier. Faute de cela, comment peut-on espérer que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, puisse devenir groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

La charte d'Amiens est-elle périmée ?

Elle l'est sûrement si la classe ouvrière a perdu confiance en elle, si elle ne pense qu'au sport, au cinéma et à la belote, si elle renonce à tout espoir dans le socialisme et dans son émancipation.

Au sortir de deux guerres mondiales et de plusieurs révolutions décevantes, la classe ouvrière connaît un profond malaise. Hier elle

croyait fermement avoir prise sur les événements. Aujourd'hui, elle le croit moins, peut-être ne le croit-elle plus ?

Les problèmes qui se sont posés à elle depuis la Libération elle n'a pas su les aborder ni les résoudre. Les différentes nationalisations ont bénéficié surtout à la bourgeoisie et aux technocrates. La Sécurité sociale, qu'elle aurait dû mettre au point rapidement avec l'aide des syndicats d'employés de cet organisme, se traîne en attendant de devenir une administration d'Etat. Les comités d'entreprises, elle n'a rien su en faire, alors qu'ils auraient pu devenir des forteresses syndicales, petites ou grandes.

Comment réagir ? Les propositions de constituer un travaillisme français le permettraient-elles ? C'est plus que douteux. Il ne s'agit pas de transposer en France ce qui s'est produit en Angleterre. Là, un puissant mouvement trade-unioniste, ayant échappé au morcellement, a laissé s'adosser à lui le parti travailliste. Ici, notre mouvement morcelé n'offre aucune aide solide. Et quelle force lui donneraient les partis ou morceaux de partis, depuis le parti socialiste, le radicalisme men-désiste jusqu'au M.R.P. ? Une partie du mouvement syndical, celle qui se dit libre, risquerait fort d'être la proie de tous les petits politiciens bourgeois qui n'ont pas trouvé à faire carrière ailleurs.

La saine réaction, plus dure, moins spectaculaire, est toute différente. Reste à savoir si le travailleur français de 1956 en est capable. Au lieu de confier à d'autres, politiciens ou technocrates, la défense de ses intérêts présents, qu'il s'en charge donc lui-même. Au lieu de copier l'expérience russe, qu'il en tire d'abord la leçon et qu'il la médite soigneusement.

Certes, le militant syndicaliste de 1956 est différent du militant syndicaliste de 1906. Alors il y avait des risques graves à courir. Aujourd'hui beaucoup espèrent trouver des avantages personnels. Alors, il y avait une foi à laquelle on se donnait. Aujourd'hui, c'est trop souvent une carrière sans foi. D'où un divorce fréquent entre le fonctionnaire syndical et les militants d'atelier.

Une nouvelle génération de militants — militants d'atelier, militants syndicaux — est-elle capable de naître et de se rassembler ?

Le militant syndicaliste de 1906 n'avait pas cherché à singer le militant de 1869, celui de la I^{re} Internationale. Il en avait retrouvé la pensée et l'avait adaptée aux besoins du moment. Forts de l'expérience des tentatives révolutionnaires ou réformistes dernières, résolus à poursuivre malgré tout l'émancipation de leur classe et à faire un monde sans exploitation, se trouvera-t-il en 1956 assez de travailleurs pour redonner vie à la charte d'Amiens de 1906 et à celle de la I^{re} Internationale. Espérons-le.

Pierre MONATTE.

LA CHARTE D'AMIENS

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C.G.T. disant :

« La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ;

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise, comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat ;

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes, qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

LE CONGRÈS D'AMIENS

Nous publions ci-dessous de larges extraits de l'article de Pierre Monatte sur le Congrès d'Amiens paru dans les Temps Nouveaux, en 1906.

Jeune militant anarchiste et syndicaliste, âgé de 25 ans, Monatte avait déjà un passé riche. En cette même année de 1906, il avait relaté la terrible catastrophe de Courrières où plus de 1.000 mineurs furent tués, il avait participé à l'agitation autour de la grève des mineurs du Pas-de-Calais, et impliqué dans le fameux complot « anarcho-bonapartiste » (! ?) monté par Clemenceau, il avait passé plusieurs semaines au droit commun dans la prison de Béthune. Il avait été témoin des luttes entre le vieux syndicat des Mineurs (mené par le député Basly) et le jeune syndicat révolutionnaire de Broutchoux.

On avait prévu — assez généralement — que ce congrès serait passionné, que la lutte des idées y serait violente. Il n'en a rien été. La discussion a été loin d'atteindre le degré d'ardeur auquel on s'attendait ; certes, elle a été parfois vive ; il y a eu opposition tranchante des deux manières de concevoir le syndicat. Mais il manquait à ces deux conceptions d'avoir une force à peu près égale, il manquait aux partisans de la proposition du Textile cette confiance qu'au cours de la discussion ils pourraient conquérir la majorité du congrès, de même qu'il manquait aux syndicalistes le sentiment qu'ils avaient devant eux et contre eux un adversaire sérieux et redoutable. Il n'est pas besoin de grands efforts pour enfoncer une porte ouverte. Aussi l'on peut dire qu'il n'y a pas eu grand-peine à écraser ces pauvres guesdistes du Nord. D'autant plus qu'ils avaient, par leur simple façon de discuter, déjà créé dès l'exposé de leur pensée un fort courant d'hostilité contre leur esprit, qui venait s'ajouter à l'hostilité, cependant suffisante, qui accueillait leur proposition.

L'effort considérable déployé par la fraction guesdite pour constituer au moins une forte minorité en faveur des rapports avec le parti a donné le plus misérable résultat. C'est en vain que le citoyen Cachin (1) a parcouru, en sa qualité de secrétaire du parti socialiste, la moitié de la France. En vain aussi que les députés Ghesquiére (1), Betouille (1) et Wilm (1), ont voyagé beaucoup. Le mot d'ordre, socialiste (2), lancé de tous côtés, n'aura pas eu d'autre résultat que de montrer la vérité de cette affirmation que nous avons faite ici : que les militants ouvriers socialistes ne sont pas, dans notre pays, de tempérament à obéir au doigt et à l'œil des dirigeants socialistes. Et il y a là, ma foi, dans cette marque indiscutable d'esprit d'indépendance, une constatation profondément agréable, pour tous les révolutionnaires véritables.

L'on pouvait, dès lundi, dans cette première journée du congrès employée à la vérification des mandats, se rendre compte, par les échanges de vues avec les délégués de province, que la proposition du Textile serait écrasée. La province est trop souvent une énigme. Nous prévoyions bien qu'elle serait dans une forte majorité défavorable au rapprochement et aux rapports avec le parti.

Mais ce n'était surtout qu'une forte impression. La voix de la province, qui se fait si rarement entendre ou à qui notre centralisme permet si rarement de s'exprimer, n'avait pas été entendue claire et nette comme à cette première journée de congrès. Pour tous, c'était le mandat ferme de s'en tenir à l'autonomie présente, au syndicat, organisme de lutte quotidienne et de transformation sociale. Naturellement, les

(1) Il s'agit bien du Cachin que nous connaissons, plus tard conseiller municipal puis député de Paris. Ghesquiére était député du Nord, Betouille de la Haute-Vienne, Wilm de la Seine. Celui-ci, demeuré ami de Briand, fut exclu du Parti, avant 1914.

(2) Le mot d'ordre était surtout lancé par les guesdistes. L'unité socialiste n'était réalisée que depuis 1905.

guesdistes étaient déçus : ignorants jusqu'à ce jour de l'esprit des syndicats pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais été mêlés à leur vie générale et à leurs efforts, ils avaient cru pouvoir manœuvrer dans ce milieu comme dans un congrès du parti. Ils apercevaient avec une stupeur douloureuse que leurs camarades socialistes, loin de venir grossir leur petit noyau, étaient aussi résolus que les syndicalistes, étiquetés à tort ou à raison anarchistes, à repousser toute tentative de subordination du syndicat au groupe électoral. C'est que maintenant, il n'est guère de coin de province qui, depuis que le socialisme est entré dans les ministères et à la vice-présidence de la Chambre (3), n'ait eu son candidat socialiste, et ce candidat qui a si souvent ses grandes et ses petites entrées à la préfecture et à la sous-préfecture étonne un peu, sinon beaucoup, le militant socialiste ouvrier qui croit à la lutte de classes et qui, jusqu'ici, était plutôt considéré comme un criminel et comme un fou. Les ouvriers socialistes clairvoyants n'en reviennent pas de s'être vus subitement tant d'amis dévoués dans la classe bourgeoise et dans les milieux administratifs au lendemain de la participation effective et occulte de chefs socialistes au gouvernement. Plus exactement, ils sont revenus de leur étonnement ; ils voient à peu près clair aujourd'hui. Espérons qu'un bon ministère, où Viviani (3) apportera son coup de main socialiste à Briand et à Clemenceau, les aidera à voir complètement clair.

Ils furent un peu étonnés quand, à propos de l'ordre du jour de flétrissure visant « Le Réveil du Nord » (4), ils virent le citoyen Inghels, de Lille, demander les circonstances atténuantes en faveur de ce journal.

Pas une voix, autre que celle des guesdistes, ne s'éleva pour défendre « Le Réveil du Nord ». Les syndicaux réformistes s'associèrent à la mesure de justice ouvrière prise à l'immense majorité du congrès contre un homme et contre un journal pour qui la diffamation la plus outragante constitue un aliment courant de polémique.

Le congrès d'Amiens a été moins passionné qu'on ne l'espérait. On pouvait encore, au début du congrès, croire cependant à la réédition du corps à corps — oh ! théorique — de Bourges.

A propos du rapport confédéral, Keufer (5) venait accomplir l'austère devoir de reprocher au Comité confédéral la décision de ne pas participer à la conférence organisée à Amsterdam, en 1905, par le Secrétariat syndical international.

La C.G.T., en qualité d'organisation nationale affiliée au Secrétariat international, avait demandé l'inscription à l'ordre du jour de la conférence des centres syndicaux de trois questions : **la journée de 8 heures, l'antimilitarisme, la grève générale** ; la C.G.T. avait fait de la mise en discussion de ces questions la condition formelle de sa présence. Elle n'assista pas à la conférence d'Amsterdam. C'est contre quoi Keufer s'élevait, reprochant au syndicalisme français de se mettre hors de la famille mondiale ouvrière.

Griffuelhes (6) lui répondit en retraçant les travaux insignifiants accomplis par les deux conférences précédentes, celles de Stuttgart et de Dublin.

Le congrès fit sienne une motion Delesalle-Pouget, invitant la C.G.T. à poser de nouveau ces questions aux organisations syndicales étrangères, dût-on, pour le faire, passer par-dessus la tête du Bureau international.

(3) En fait, le Parti socialiste, depuis 1905, s'était prononcé contre la participation ministérielle. Monatte fait allusion à la période du Bloc des Gauches de 1899 à 1905, où l'on vit Millerand, alors socialiste indépendant, entrer dans le gouvernement Waldeck-Rousseau et Jaurès élu vice-président de la Chambre. Le Bloc des Gauches n'existait plus. Mais deux socialistes indépendants, Briand et Viviani (qui firent une brillante carrière), étaient ministres. Viviani fut le premier ministre du Travail.

(4) **Le Réveil du Nord**, journal socialiste, avait violemment attaqué les syndicalistes révolutionnaires, lors de la grève des mineurs. Son représentant fut exclu du congrès.

(5) Secrétaire de la Fédération du Livre, leader de la tendance réformiste.

(6) Alors secrétaire général de la C.G.T.

L'examen des critiques élevées contre les rapports confédéraux terminé, et ces rapports approuvés par de puissantes majorités, le congrès avait à aborder son interminable ordre du jour. Deux questions de suite en étaient détachées comme méritant une discussion particulièrement profonde : celle des rapports avec le parti ; puis l'antimilitarisme. Cette dernière devait malheureusement ne pas être discutée, la proposition du Textile ayant accaparé la plus grosse partie du temps du congrès.

Enfin on discute la proposition du Textile ! C'est Renard, le secrétaire de la Fédération, qui l'expose. Il le fait avec une habileté, avec une maîtrise inattendues. La proposition n'est que douceur, les coins en sont rognés.

Il commence par esquisser à traits légers sa conception du syndicat ; pas d'antimilitarisme, ni d'antipatriotisme, qui sont de la politique.

« Le syndicat n'est pas autre chose que ce que la loi a voulu qu'il fût ; un organe qui doit défendre les salaires, la dignité des travailleurs, les conditions de vie, etc. ».

Cette bonne petite impasse syndicale ne peut naturellement être de quelque utilité que si elle s'appuie sur une législation sociale défendue devant les parlements par le parti socialiste. D'où nécessité indispensable de marcher la main dans la main avec l'action politique.

D'ailleurs, voyez la région du Nord et admirez les résultats obtenus par la méthode que nous vous demandons d'adopter. Nous sommes dans le Nord 315 syndicats, 76.000 syndiqués, 300 groupes, nous avons de nombreux conseillers municipaux, 8 députés et 105.000 électeurs.

Prenez notre méthode, et d'ici peu vous connaîtrez les mêmes splendeurs. Vous aurez vous aussi vos cathédrales.

Notre camarade Dooghe, le premier, donne un coup de pied dans la cathédrale du Nord. Il s'attache particulièrement à montrer que nulle part plus que dans le Nord et dans le Textile on a oublié de donner à la classe ouvrière cette foi dans sa force, dans son rôle, qui est indispensable non seulement pour les luttes décisives et dernières, mais pour l'effort quotidien. Il montre avec vigueur que tout ce qui n'exerce pas l'initiative ouvrière est funeste au prolétariat.

Or, qu'a fait le Nord à ce point de vue ? La cathédrale n'a connu que des dévots et non des croyants.

Dooghe demande en outre, au congrès, ce que devront faire les organisations de la Fédération du Textile qui ne veulent pas de l'entente avec le parti, décidée au congrès fédéral de Tourcoing.

Puis vint le grand, le long discours de Niel (7), si vaste que les quelques bonnes choses qui s'y trouvent y sont totalement perdues.

D'ailleurs ces bonnes choses sont minimales ; elles ne sont rien à côté de sa pensée essentielle : l'action syndicale ne peut pas se suffire à elle-même.

Une impression que m'a produite son discours me paraît utile à mentionner. En écoutant Niel, il me semblait entendre, non pas un homme qui vit l'action syndicale, mais un homme qui est un spectateur de ce mouvement et qui ne comprend pas ou comprend mal, qu'à le vivre, à s'y donner de toute son énergie on est obligé quand on accomplit un acte ou prononce un jugement de faire intervenir dans la formation de ce jugement, et dans l'exécution de cet acte, et la froide raison et la chaude et vivante passion. Les deux éléments peuvent faire bon ménage ensemble. Mais exclure la passion et ne compter que sur la raison de la vertu critique pour édifier une œuvre humaine c'est risquer fort de ne pas construire grand-chose. Aussi la plupart des critiques faites par Niel aux anarchistes qui militent dans les syndicats me paraissent assez mal fondées.

Les anarchistes n'ont certes pas créé le mouvement syndicaliste actuel qui fait la force de la classe ouvrière française, mais ils y ont collaboré dans une part honorable. Et ce n'est pas d'eux que les syndicalistes purs ont à craindre une influence déviatrice. Est-il dans nos visées de subordonner le syndicat à une autre action ? Non pas. A quoi

(7) Niel, leader réformiste, fut quelques mois secrétaire général de la C.G.T. (élu à une voix de majorité) après la démission de Griffuelhes et avant l'élection de Jouhaux.

d'ailleurs chercherions-nous à le subordonner ? Notre ambition et notre espoir c'est de faire donner aux syndicats et aux individualités un maximum d'efforts. De notre énergie, nous ne faisons pas deux parts, une réservée à l'action politique et l'autre à l'action syndicale. Tous nos efforts sont acquis au mouvement syndicaliste que nous voudrions voir progresser et se développer vers une telle puissance que l'action autonome de la classe ouvrière soit largement suffisante pour toutes les luttes et que bien des concours douteux puissent être remerciés. Le syndicalisme, qui est encore à ses premières années de vie réelle, a ses faiblesses et comporte ses illogismes. Je n'en veux pour exemple, parmi plusieurs, que les subventions acceptées et considérées comme nécessaires trop généralement encore (8).

Il faut accroître l'autonomie des organismes de la classe ouvrière et pour cela il est nécessaire de pouvoir compter sur des dévouements réels. Quelle catégorie d'hommes possède plus de dévouements que le socialisme antiparlementaire ? On n'agit pas en vue d'utiliser le syndicat pour parvenir à une situation électorale, comme c'est trop souvent à craindre pour beaucoup de militants socialistes. Et, par là, les anarchistes sont dans une meilleure posture que les socialistes vis-à-vis de la classe ouvrière, tellement dupée qu'elle est obligée à chaque instant de se demander : « Est-ce que c'en est encore un qui veut avoir ma voix ? ».

Et c'est ce qui explique la part qu'ont prise les anarchistes à la gestion, tant des syndicats que des organismes centraux, part qui d'ailleurs a été singulièrement exagérée par les adversaires afin d'effrayer les milieux mal renseignés ou indifférents.

La meilleure arme de nos adversaires c'est encore le mensonge et c'est de cette arme surtout que se servent les socialistes du Nord pour combattre le syndicalisme de leur région. Les syndicalistes sont des anarchistes, certains sont honteux, d'autres cyniques. Ils sont vendus au patronat ou tout prêts à se faire acheter. Ils préconisent le cambriolage comme moyen d'existence. A moitié fous, ils espèrent faire la révolution demain matin avec une demi-douzaine de bombes. Aujourd'hui, ils se contentent en fait de propagande de préconiser le sabotage, et le sabotage, pour les socialistes du Nord, ce n'est pas autre chose que du verre pilé dans le pain ou des histoires de ce genre, les mêmes à peu près que sortent les patrons.

Renard, au cours de son exposition des raisons qui parlent en faveur de la proposition du Textile, avait indiqué les résultats merveilleux atteints par l'organisation syndicale dans son département. Il avait brandi les 315 syndicats et les 76.000 syndiqués du Nord.

Le camarade Merrheim, qui est, lui aussi, du Nord, où il a milité pendant de nombreuses années, avant d'être appelé à occuper l'un des emplois de secrétaire de l'Union fédérale de la Métallurgie, a sur sa région une opinion différente de celle de Renard. Il a montré au congrès ce que valaient les chiffres apportés par le secrétaire du Textile. Il en a fait éclater le mensonge. Renard avait eu l'assurance de compter, dans son chiffre de syndicats, les syndicats jaunes eux-mêmes. Ils représentaient, eux aussi, selon les lumières guesdistes, la classe ouvrière consciemment organisée pour la lutte et la suppression du patronat.

Que l'on ne croie pas que ces syndicats jaunes ne forment dans le Nord qu'un chiffre infime. Il y en avait environ 110 sur 315 signalés par Renard. Et que l'on ne suppose pas non plus que ces syndicats sont fictifs ou fantômes.

Le Nord est la seule région où les syndicats jaunes possèdent une force réelle, la seule région où ces syndicats trouvent une atmosphère qui ne les étouffe pas. Merrheim en a cité plusieurs qui groupent à Roubaix, à Lille, à Armentières, plusieurs milliers d'adhérents.

N'est-il pas naturel, d'ailleurs, que la jaunisse fleurisse dans un pays où le patron apparaît surtout un adversaire, non pas à l'atelier, mais devant une urne du vote ? Est-ce de quelque importance ce qui se passe à la fabrique, à l'usine, à l'atelier, quand on a le moyen infailible, si commode et si peu dangereux du bulletin de vote ? C'est presque secondaire et ne vaut pas la peine qu'on se démanche pour l'accomplir. Pas besoin de frotter le dos aux premiers qui sentent la trahison, on peut supporter de travailler coude à coude avec eux.

(8) Il s'agit des subventions accordées par les municipalités aux Bourses du Travail.

Renard avait triomphé non moins bruyamment des huit députés socialistes et des 100.000 voix socialistes de son département. Merrheim, sur ce point encore, fit pieuvor quelques chiffres qui touchèrent durement la prétention guesdiste. Il signala la région de Valenciennes qui possède trois députés socialistes ayant obtenu plus de 25.000 voix dites socialistes. Cette région compte à peine un millier de syndiqués, 1.000 syndiqués sur 25.000 électeurs socialistes, c'est vraiment dérisoire dans une région industrielle comme celle de Valenciennes, qui comprend des centres importants de métallurgie, de verrerie, tout un bassin houiller populeux sur le dos duquel quelques familles comme Casimir-Périer ont réalisé de scandaleuses fortunes.

Le Nord, présenté en exemple aux délégués des syndicats de France, sort bien décoré des discussions du congrès d'Amiens. Si la politique socialiste y a fleuri, il devient éclatant, par contre, que les organisations syndicales, qui seules représentent exactement le degré de conscience et de puissance d'une population ouvrière, y sont à l'état inexistant, et cela parce qu'on les a subordonnées à l'action parlementaire socialiste. Elles n'acquerront de la vigueur, la comme ailleurs, que si elles se constituent en dehors du parti socialiste, hors de sa tutelle, hors de sa mainmise. Cette démonstration constitue la critique la plus vigoureuse de la proposition du Textile. C'est ce que sentit tout le congrès.

Aussi restait-il à Griffuelhes, après Merrheim, Broutchoux et Latrie, peu de choses à dire. La plupart des critiques à dresser contre l'idée de tout rapprochement et de tous rapports avec le parti socialiste avaient été exposées ou esquissées.

Il s'attacha spécialement à montrer comment s'était constituée cette force qu'est présentement la Confédération. Relevant le désir exprimé par Keufer de voir s'établir l'unité morale de la classe ouvrière, il montra combien cette unité était illusoire. La lutte qui existe au sein des organisations ouvrières d'où provient-elle ? N'est-elle pas due aux tentatives du pouvoir pour établir son influence dans les syndicats ouvriers et les dériver de leur voie ? L'unité morale est-elle possible avec les hommes qui acceptent de se faire les agents du gouvernement ? Tant qu'il y aura des hommes dans les syndicats pour faire cette besogne, et rien ne permet de prévoir le jour où il n'y en aura plus, l'unité morale sera chose irréalisable.

Remontant au ministère Millerand, Griffuelhes rappelait quelques faits significatifs de cette tentative du pouvoir pour engluier et corrompre les militants afin d'étouffer le révolutionnarisme naissant des syndicats. Il citait l'exemple des mineurs et des travailleurs municipaux. Est-ce les anarchistes qui ont divisé ces corporations et non pas le pouvoir qui avait voulu et avait réussi à émasculer ces organisations et à ne les faire agir que lorsqu'il n'y avait aucune gêne pour lui ?

Ce sont ces tentatives du pouvoir qui ont amené les militants révolutionnaires de toutes les écoles à se resserrer, à former un bloc qui a su répondre comme il convenait aux manœuvres ministérielles, comme il saura répondre demain aux manœuvres de M. Viviani, espérons-le.

Le congrès s'est prononcé. Il a dit très haut qu'il entendait que les syndicats demeurent sur le terrain qui a déjà donné tant de preuves de sa fécondité. Les syndicats et la confédération n'ont pas à se préoccuper, ils doivent ignorer les partis politiques, le parti socialiste comme les autres, parce que si les organes économiques se rapprochaient du parti socialiste ils se rapprocheraient du gouvernement, ils ouvriraient leurs portes aux préoccupations d'ordre gouvernemental.

La formidable majorité qui s'est rencontrée pour repousser la proposition du Textile ne comprenait pas que des syndicalistes révolutionnaires. Les syndicaux réformistes se sont ralliés à eux. Et cela prouve que c'en est fini, bien fini de toute possibilité et de toute crainte de subordination du mouvement syndical au mouvement politique.

Pierre MONATTE.

(Les Temps Nouveaux, novembre 1906).

Actualité de la Charte d'Amiens

L'Histoire oppose constamment ce qui demeure à ce qui passe : la pierre des monuments à la toile des tentes et au bois des pignons, les institutions aux événements, les valeurs permanentes aux slogans provisoires... Mais si l'on évalue facilement la solidité d'une construction, la résistance d'une institution, on ne dispose pas de mesures précises pour établir la survivance et l'efficacité actuelle des idées exprimées en des générations antérieures.

On ne s'accorde guère déjà sur l'importance historique d'un texte. Ce qui dure, ce qui crée une tradition c'est souvent non la lettre d'un document, mais le titre qui éveille des résonances d'autant plus profondes que l'on ignore ce qu'il annonce. C'est vrai pour l'Evangile et la Déclaration des Droits de l'Homme. C'est vrai aussi pour la Charte d'Amiens. C'est donc que celle-ci permet de repérer un point culminant dans le mouvement ouvrier. Il suffit que l'on en discute encore pour qu'elle demeure actuelle. Et s'il est blâmable de s'y référer sans la connaître, il est abusif de la soumettre à une sévère analyse, sans examiner d'abord ce qu'elle traduisait, ce qu'elle représentait, ce qu'elle rejetait, en 1906. Si les mots d'hier ne s'appliquent plus aux choses d'aujourd'hui, la volonté qu'ils exprimaient ne peut-elle se manifester par d'autres moyens et d'autres termes, sans changer d'orientation ?

On ne le saura qu'en traçant les courbes des évolutions économiques, sociales et politiques jusqu'au sommet de 1906. Sans doute cette année culminante du mouvement ouvrier n'a peut-être pas marqué un tournant décisif dans l'évolution générale. Mais ce n'est pas par hasard qu'elle se détache de la chronologie.

I. - 1906 économique :

Un pays de créanciers et de rentiers dans un monde en mouvement

Dépression et reprise de 1892 à 1906

Nous possédons aujourd'hui quelques études générales sur l'Histoire économique de la France et de l'Europe qui nous permettent d'échapper à la dangereuse simplification de certains schémas « marxistes ». Entre autres : *l'Histoire économique de la France* d'Henri See. Celui-ci note une dépression générale de 1883 à 1896, avec un relèvement de plus en plus rapide jusqu'en 1906 et au delà.

Hubert Heaton, dans son œuvre — plus sommaire — sur *l'Histoire économique de l'Europe*, confirme cette donnée par l'observation — banale aujourd'hui — que la montée des prix de gros est un signe de prospérité. De 1873 à 1896, tendance à la baisse, de 1896 à 1919, tendance à la hausse.

L'indice de 1896 à 1908 passe de 88 à 117 en Angleterre, de 82 à 118 en France.

Relevons dans H. See quelques repères de l'évolution économique de la France de 1871 à 1900.

Le commerce général passe de 9.523 millions en 1896 à 15.388 en 1909.

De 1890 à 1900, le nombre des locomotives a augmenté de plus de 2.000 — la puissance des machines industrielles a plus que doublé, alors que leur nombre n'a augmenté que d'un tiers.

Dans l'industrie cotonnière, on compte plus de 100.000 métiers mécaniques en 1900 contre 72.000 en 1889. De 1869 à 1900, la consommation

de la laine a doublé. Le nombre des métiers mécaniques pour la sole passe de 4.000 à 5.000 en 1871, à 25.000 en 1884, à 30.000 en 1900.

Paul Louis, dans son *Histoire de la classe ouvrière*, nous présente un baromètre assez précis de l'activité économique, avec la somme des billets escomptés par la Banque de France de 1885 à 1913. Baromètre qu'il faut savoir lire, car il ne mesure que le volume des échanges et non l'évolution industrielle. Mais la progression — et les régressions provisoires — demeurent fort édifiantes.

De 1885 à 1891, progression de 9.250 millions à 10.018. Chute en 1892 à 8.415 (en 1882 ce fut le krach de l'Union Générale, banque d'affaires. C'est la période trouble des scandales de Panama, du boulangisme, de la crise agraire, des attentats anarchistes).

1896 marque une première reprise avec 9.924 millions. Forte hausse jusqu'à 12.247 millions en 1900. Nouvelle chute à 9.555 en 1902. Reprise d'abord faible : 11.085 en 1903.

Chute légère à 10.834 en 1904 — et montée en flèche de 13.980 en 1906 à 14.550 en 1910 et 20.000 en 1913.

De 1885 à 1913, le volume des échanges de marchandises a donc plus que doublé.

Résistance des vieux pays.

Progression rapide des pays neufs.

L'évolution de la France garde un caractère original. En valeur absolue, les données qui précisent la progression industrielle paraissent impressionnantes. Relativement à l'essor prodigieux des « pays neufs » : Allemagne et Amérique, elles témoignent d'un ralentissement de la cadence et expliquent la démocratie conservatrice vers laquelle tend la bourgeoisie française de 1900 à 1914.

La peur du risque, déjà dénoncée par Colbert, la phobie du nouveau amputant le patrimoine familial pour le faire fructifier (J.-Richard Bloch, dans « Et Cie » a fort heureusement romancé cette « traditionnelle stagnation », lors de la grande crise du textile des années 1880) restent les traits dominants de la classe des négociants et industriels. Et les petits bourgeois aventureux, s'ils rêvent de voyages, ne s'évadent que par la spéculation financière sur de lointaines et mystérieuses entreprises... (où leur épargne disparaîtra parfois), à moins que la prudence n'en retienne tout ou partie, dans les emprunts de l'Etat français... ou des Etats étrangers, le russe principalement.

De 1886 à 1891, tandis qu'en Europe et en Amérique, le libéralisme économique est déjà menacé par la tendance au monopole et les premiers essais de trusts et de cartels, les capitaux européens sont attirés par le prodigieux développement des chemins de fer aux Etats-Unis, les profits du canal du Panama, le développement économique de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine, la prospection d'un or problématique en Amérique du Sud.

Mais de sensationnels écroulements vont renverser la tendance dès 1892 : l'échec de Panama, la médiocrité des résultats en Amérique du Sud, la faillite des banques australiennes, la banqueroute de la grande banque Baring aux Etats-Unis.

Les plus vieux pays capitalistes : l'Angleterre et la France, résisteront plus facilement à la tourmente. La Banque d'Angleterre et la Banque de France collaborèrent pour éviter un effondrement général des cours, lors de la banqueroute Baring. Et surtout l'expansion coloniale qui s'acheva dans la première décennie du XX^e siècle, le partage de l'Afrique, l'exploitation de l'Inde et de l'Indochine assuraient aux deux vieux capitalismes avec le minimum de risques le maximum de profits, et les ont associés dans une Entente cordiale qui s'est révélée assez solide pour se maintenir à travers pas mal d'épreuves et de disputes.

Capitaux qui voyagent

Henri Sée fournit sur l'activité bancaire d'autres précisions non moins édifiantes.

La Banque de Paris et des Pays-Bas — qui exerça sous Finafy une grande influence politique pendant l'entre-deux-guerres (au moins jusqu'à la crise de 1929) — fondée en 1872, « type de la banque d'affaires », participa surtout à l'émission d'emprunts d'Etats et de services publics étrangers : en particulier les chemins de fer d'Amérique du Sud et de Chine.

La Banque de l'Union Parisienne reprise en 1882 par la haute finance protestante finança surtout le commerce extérieur français, les entreprises de gaz et d'électricité, émit les emprunts des banques et des gouvernements étrangers.

La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie fondée en 1901, malgré son titre, n'aurait soutenu que fort médiocrement les industries nationales.

Les grosses banques de crédit : Société Générale, Crédit Lyonnais, Comptoir d'Escompte portent leur clientèle sur les emprunts publics français et étrangers.

Le « portefeuille français » sur 120 milliards en 1914 comptait 50 milliards de valeurs étrangères.

Au début du XX^e siècle, l'exportation des capitaux anglais et français devient le phénomène le plus marquant. La France particulièrement se présente en 1914 comme un pays de « créanciers ». Position apparemment favorable. Mais le « créancier » personnifie le capitalisme conservateur, donc la stabilisation, même la stagnation. Tandis que le débiteur personnifie le capital en formation, donc naturellement dynamique. L'évasion des capitaux vers les profits les plus faciles prive de ressources suffisantes certaines branches de l'activité nationale, particulièrement la construction, d'où crise endémique du logement.

Cependant, tandis que les vieilles industries s'orientent vers les monopoles privés, par la constitution de groupements de syndicats patronaux : *Comité des Forges*, *Comité des Houillères*, *Consortium textile*, de nouvelles industries : production électrique, automobile, produits chimiques, caoutchouc, se développent de plus en plus rapidement. Mais il faudra la guerre de 1914, l'endettement public, la ruine des créanciers, l'inflation pour que se produise ce que Michel Collinet appelle « la grande mutation de l'industrie française » de 1920 à 1930.

Jacques Bonhomme... vit encore, plus Bonhomme que Jacques

Un autre élément joue dans la conjoncture de 1896 à 1906 et 1914. C'est la situation de l'agriculture française. Sur le marché mondial, à partir de 1875, et plus lourdement de 1882 à 1892, celle-ci avait subi une très grave dépression, marquée par la baisse des prix.

Le protectionnisme — personnifié par le politicien « gambettiste », que l'on appela « Méline-Pain cher » et qu'Anatole France désignait sous le nom de Robin-Mielleux — imposa le tarif de 1892, encore aggravé par celui de 1910 qui augmenta dès sa promulgation de 80 % les droits sur les blés importés.

Aussi, depuis 1896, l'agriculture française connut-elle une nouvelle prospérité qui consolida et développa la petite propriété. Non seulement le nombre des grandes exploitations de plus de 100 hectares tomba de 33.280 en 1892 à 29.541 en 1908, mais, loin de se concentrer, la propriété se démembra encore. En 1908, près de la moitié des exploitations mesurent moins de 1 hectare. Sur 5.500.000 au total, 4.500.000 mesurent moins de 10 hectares. En 1896, sur plus de 8 millions d'agriculteurs, si l'on

comptait près de 2 millions de fermiers, métayers ou journaliers, près de 1 million et demi ne possédaient aucune propriété. En 1906, cette population de salariés agricoles avait diminué de plusieurs centaines de milliers d'individus. Les migrations internes de la campagne à la ville, quoique très importantes, n'atteignirent jamais l'ampleur et la rapidité du phénomène en Angleterre et en Allemagne (sans parler de la Russie depuis 1917).

De 1846 à 1906 la population française monta de 35 millions à 39 millions d'habitants. En 1846, les pourcentages de la ville et de la campagne donnaient 24,4 % à celle-là contre 75,6 à celle-ci.

En 1876, 32,4 % contre 67,6 %.

En 1906, 42,1 % contre 57,9 %.

C'est seulement au lendemain de la guerre de 1914 que la population urbaine équilibra la population rurale.

L'examen des mouvements au sein de la population active révèle une progression assez faible dans l'agriculture (8.800.000 en 1906 contre 7.200.000 en 1866).

Pendant la même période, les effectifs de l'industrie montent de 4.600.000 à 7.200.000 — ceux des mines de 78.000 à 205.000 — ceux de la métallurgie de 345.000 à 856.000. Mais ce sont encore les professions commerciales qui enregistrent la plus forte croissance : 972.000 en 1866 — plus de 2 millions en 1906.

Il convient d'ajouter que les administrations publiques avaient presque doublé leurs effectifs, ainsi que les professions libérales.

Il paraît quelque peu surprenant qu'à la croissance de l'industrie corresponde une relative stabilisation de la population active des campagnes. Sans doute faut-il tenir compte de l'augmentation générale de la population, de l'incorporation des femmes salariées dans les bataillons industriels. Aussi de l'immigration déjà assez dense de travailleurs étrangers (plus d'un million selon Paul Louis, en 1906), principalement : Italiens, Belges et Luxembourgeois.

L'angoisse des prévisions sous la stabilité relative

Pour résumer, il apparaît donc que 1906 se situe au bout de dix années de reprise mondiale. L'industrialisation des grandes nations comme les Etats-Unis et l'Allemagne — avec un temps de retard sur l'Angleterre et la France — s'accomplit à un rythme beaucoup plus rapide que celui de la révolution économique du XIX^e siècle. L'exportation des capitaux anglais et français et l'expansion colonialiste des deux vieilles puissances atteignent leur point culminant. Les deux Etats garantissent par l'exploitation des pays et des peuples conquis outre-mer les surprofits de nobles et grands bourgeois, héritiers en France des puissants armateurs, négriers, acquéreurs de bien nationaux, brasseurs d'affaires du XVIII^e et du XIX^e siècle.

La grande finance calviniste ou juive retrouve, après la tourmente cléricale et antisémite de la fin du siècle, les survivants du faubourg Saint-Germain, dont les blasons redorés servent quelquefois d'enseignes à de fructueuses opérations financières.

Les « deux cents familles » (1) se partagent les sièges au Conseil de la Banque de France et dans les directions des grands réseaux ferroviaires. Et plus âpre, plus monopolisatrice que l'ancienne, une véritable féodalité économique domine les vieilles industries : Comité des Houillères, Comité des Forges, Consortium textile. En Meurthe-et-Moselle et dans le secteur de Roubaix-Tourcoing, le patronat enserre déjà dans le réseau de ses œuvres « paternalistes » des travailleurs et leurs familles dont les revendications sont souvent paralysées par les liens qui

(1) Nous reprenons le slogan de 1935. Bien entendu, ce nombre de 200 est arbitraire.

fixent leur foyer au sol de l'exploitation, aussi par la densité de l'immigration (en Meurthe-et-Moselle, 40.000 à 50.000 ouvriers allemands, italiens, belges dont la grande majorité ne comprennent pas le français et que la menace d'expulsion contraint à la servilité).

Cependant si l'industrie prédomine dans la Seine, le Nord, le Rhône, la Seine-Inférieure, le Pas-de-Calais, la Loire... la majorité des départements demeurent à prédominance agricole. La petite propriété paysanne morcelle les quatre cinquièmes de la terre cultivée et constitue la base la plus ferme, la mieux établie de la Démocratie.

La petite bourgeoisie comprend une masse de petits épargnants, qui vivent assez facilement des « miettes » des placements étrangers et des pillages coloniaux. A l'ombre des grandes usines et des grandes firmes commerciales les petits artisans et les petits commerçants se maintiennent et même se renforcent.

Cependant au sein de cette bourgeoisie petite et moyenne, à la fois libérale et conservatrice, les contingents de petits fonctionnaires, en augmentation constante, représentent l'élément « progressiste », l'aile marchante qui se rapproche de plus en plus du prolétariat dont elle adopte souvent le style revendicatif et même les moyens de lutte.

Dans l'ensemble, plus encore que l'Angleterre — où la séparation des classes était plus nettement tranchée, où la paysannerie et la petite bourgeoisie n'exerçaient que peu d'influence — la France paraît (sous des luttes de partis politiques, dont l'âpreté est fonction de la médiocrité des mobiles) avoir atteint une sorte de stabilité dans l'aisance, une sorte d'équilibre social qui lui permettra de subir, beaucoup moins lourdement que les autres pays capitalistes, la crise de 1907.

Mais, sous les falbalas, les dômes en toc de l'architecture Dufayel, les « coucheries » des théâtres boulevardiers, le panache poussiéreux de Cyrano, subsistait une sorte d'angoisse diffuse, dont quelques têtes clairvoyantes décelaient la cause profonde. C'est qu'à cette stabilité relative s'opposaient les mouvements amples et prolongés, par lesquels s'accomplissait l'industrialisation du monde. Les monopoles nationaux, forts de leur situation acquise, n'atteignaient pas la puissance — en pleine croissance — des firmes internationales qui, constituées principalement aux Etats-Unis et en Allemagne, tendaient à accaparer « les minerais », à soumettre, pour chacun, le marché mondial sous une seule direction. C'était réalisé ou tenté ou en voie de réalisation pour l'iode, le nickel, le plomb, le zinc, l'aluminium, le cuivre, l'étain, surtout le pétrole... (2).

Dans cette France, à la fois agitée superficiellement et stabilisée en profondeur, où les remous du monde ne s'entrevoient qu'à travers les querelles diplomatiques, les puérilités chauvines, les modes passagères, le syndicalisme révolutionnaire apparaît en 1906 non comme une partie du « concert », mais, au contraire, comme l'élément discordant, « le trouble-fête », la force qui se tend — même sans qu'elle en soit tout à fait consciente — vers l'avenir, ses conflits, ses catastrophes, ses institutions...

II. - 1906 politique

Radicalisme gouvernemental et unité socialiste

Du chapeau de Loubet au ventre de Fallières !

Quelle était la situation politique en 1906 ? Exprimait-elle cette tendance à l'équilibre social d'un peuple dont les capitalistes et les rentiers se présentaient comme les créanciers du monde ?

(2) Cf. discours du député radical Margaine prononcé à la Chambre, le 21 novembre 1913, reproduit dans la *Vie Ouvrière* du 5-1-1914.

L'affaire Dreyfus conclue au début du siècle avait assuré la victoire de la Démocratie, telle que l'avaient conçue les intellectuels libéraux, telle que la désirait la petite bourgeoisie. La génération des « républicains de l'Empire » avait sans doute tenté de créer un Etat laïque suffisamment respecté et redouté. Elle avait vaincu les gens de « l'Ordre moral » en abattant Mac-Mahon. Elle avait contenu le cléricalisme en instituant l'enseignement laïque. Elle avait engagé la grande politique coloniale qui détournait vers l'outre-mer aussi bien l'affairisme capitaliste que le chauvinisme revanchard. Mais l'écrasement du boulangisme avait épuisé ses forces. Affaiblie par la dépression économique et les scandales financiers, elle s'était montrée incapable de résister à la caste militaire et au cléricalisme réactionnaire.

A la fin du XIX^e siècle, l'élection d'Emile Loubet (3) à la présidence de la République inaugura l'installation du radicalisme au pouvoir. Et le défilé du triomphe de la République, dont la tête portait le drapeau tricolore officiel tandis qu'à la queue flottaient les drapeaux rouges des syndicats et les drapeaux noirs des anarchistes, consacra l'entrée dans une ère nouvelle.

Waldeck-Rousseau et Emile Combes présidèrent les gouvernements qui réalisèrent la mise des congrégations religieuses hors du « droit commun » et la Séparation des Eglises et de l'Etat.

En 1906, Armand Fallières avait remplacé Emile Loubet. A l'euphorie « dreyfusarde » et démocratique de 1899, succédaient, avec la rupture du Bloc des Gauches, les contradictions qui non seulement séparaient de la petite bourgeoisie ceux qui se réclamaient de la classe ouvrière, mais encore dissociaient la petite bourgeoisie elle-même.

Clemenceau, riche de ses trente années d'opposition aux politiques opportunistes, portait au pouvoir ses théories jacobines et un tempérament que quelqu'un a qualifié de bonapartisme nuancé d'anarchisme.

L'Etat radical se révélait incapable de jouer le rôle d'arbitre. Il est trop simple d'écrire qu'il fut simplement l'instrument du régime capitaliste. Dans l'opposition à la Haute Finance et aux castes privilégiées, le radicalisme a souvent représenté ce qu'Alain juge le trait dominant de la Démocratie : *le citoyen contre les Pouvoirs*. L'individualisme se justifiait moralement par la présence de certains « citoyens » exceptionnels aux destins hors série, tels Clemenceau et Caillaux (aujourd'hui : Mendès-France). Mais au gouvernement, jamais il n'a pu demeurer longtemps associé à ses alliés socialistes. Ce que veut le petit paysan, le petit rentier ou le petit commerçant, c'est un Etat qui lui assure un droit absolu sur sa propriété et la pleine jouissance de celle-ci, sans intervention « positive », sans limitation de la liberté du petit possédant ou épargnant. Et il n'a jamais été possible au parti radical de mépriser cette volonté.

L'union d'un Jaurès désabusé et d'un Guesde établi

En face de ce radicalisme redevenu foncièrement conservateur, dès que son personnel eut été placé aux principaux postes politiques et administratifs, quelle était l'organisation politique socialiste ?

Quinze ans plus tôt, on comptait encore cinq partis socialistes :

1^o Le parti ouvrier français, le plus orthodoxe en marxisme, fondé et dirigé par Jules Guesde et son fidèle lieutenant : Paul Lafargue, gendre de Karl Marx ;

(3) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la famille de Loubet prolongea le républicanisme honnête du Président. Sa fille, Mme de Saint-Prix, soutint les entreprises pacifistes et humanitaires les plus audacieuses ; elle flirta même avec les communistes. Son petit-fils, Jean de Saint-Prix, franchement libertaire, collabora en 1918 à *La Plèbe*, de Péricat. Il mourut tuberculeux avant la fin de la guerre. Son souvenir a été perpétué par un admirable article de Marcel Martinet, paru dans *l'Avenir International*.

2° La Fédération des Travailleurs socialistes de France dirigée par Paul Brousse qui opposait le « possibilisme » au prophétisme marxiste de Guesde ;

3° Le Comité révolutionnaire central, gardien de l'héritage blanquiste, c'est-à-dire de la technique insurrectionnelle ;

4° Le parti ouvrier socialiste révolutionnaire, que sa tendance essentiellement ouvrière — en fait et non en doctrine — séparait des possibilistes et des guesdistes, animé par l'ancien communard Jean Allemane, homme d'action ne croyant qu'en la vertu de l'action ;

5° Enfin le groupe des socialistes indépendants, qui allait s'enrichir de la haute personnalité de Jaurès, mais qui comprenait déjà un certain nombre de futurs ministres.

A l'aube du XX^e siècle, Millerand, socialiste indépendant, étant entré dans le ministère Waldeck-Rousseau, la question de la « participation ministérielle » et aussi le sectarisme guesdiste avaient empêché l'unité organique complète. En 1901, les possibilistes, les indépendants et quelques fédérations départementales se groupaient dans le parti socialiste français, avec Jaurès, esprit synthétique, comme leader. Les guesdistes et les blanquistes constituaient le parti socialiste de France, cependant que le parti d'Allemane demeurait hors des deux groupes.

L'unité politique se réalisa en 1905, par voie de conséquence directe du congrès d'Amsterdam de l'Internationale socialiste (1904).

Déjà celle-ci, dominée par la social-démocratie allemande, avait écarté les héritiers de Bakounine, les proudhoniens, les « jurassiens », les antiparlementaires.

En 1904, elle condamna la participation ministérielle et le révisionnisme d'Edouard Bernstein, pour qui « le mouvement avait plus d'importance que la fin », ce qui justifiait théoriquement le réformisme, l'action ministérielle... et aussi dans une certaine mesure le syndicalisme dont la fin dépend du mouvement.

Mais si Jaurès pour qui le socialisme apparaissait comme le prolongement naturel de la Démocratie s'était loyalement incliné, c'était sans nul doute parce que l'expérience du Bloc des Gauches ne pouvait aller au delà de la bataille dreyfusarde et anticléricale ; parce que le paternalisme étatique ne pouvait satisfaire les revendications ouvrières.

D'autre part, le guesdisme allait perdre son caractère de négation totale. En attendant la fin révolutionnaire, il fallait occuper des positions au sein de la forteresse capitaliste : au Parlement et dans les municipalités, et ici plus encore que là, les « occupants » allaient être quelque peu conquis par leurs conquêtes. Ce qui demeurait, c'était la conviction que seul le Parti était capable de diriger la classe ouvrière... que le mouvement spontané de celle-ci ne pouvait satisfaire l'orthodoxie et le « finalisme » marxistes. Avec comme conclusion — moins doctrinale mais plus habile que les prémices — la nécessité de parlementaires socialistes pour réaliser par la loi ce que les syndicats proposaient de valable.

III - La C. G. T. de 1906

héritière de la Fédération des Bourses et de Pelloutier

Alors que le radicalisme au pouvoir s'incarnait, au cours de l'une de ses oscillations, en Clemenceau « premier Flic de France », alors que le parti socialiste s'était unifié sur les bases théoriques de la lutte des classes, du collectivisme et de l'internationalisme, l'organisation de la C.G.T. était assez solidement constituée pour définir l'esprit et les tendances permanentes de son action.

Au cours du XIX^e siècle et jusqu'à la fin du Second Empire, la

classe ouvrière française avait vécu des expériences comparables à celles de la classe ouvrière anglaise. Mais elle n'avait pu mener à son terme une entreprise « trade-unioniste », parce que depuis 1830 elle avait subi des soubresauts politiques provoqués par les offensives de la Réaction féodale et cléricale, par le poids de la paysannerie, par les contradictions de la bourgeoisie.

Si l'insurrection de juin 1848 avait marqué la première scission entre la bourgeoisie libérale et la classe ouvrière — la Commune avait confondu dans son état-major les blanquistes — exclusivement insurrectionnels — des Jacobins patriotes et une minorité de militants de la Première Internationale.

Il était donc normal — en réaction contre un corporatisme apolitique — que l'on s'orientât d'abord vers une organisation du type « allemand » : une Fédération des Syndicats fortement influencée par le parti ouvrier guesdiste. Si celle-ci ne vécut en fait que de 1886 à 1893, c'est sans doute parce que dans son sein il y eut déjà contradiction irréductible entre l'indépendance syndicale et l'intransigeance doctrinale — c'est surtout parce que la Fédération des Bourses, animée depuis 1895 par Fernand Pelloutier, prit rapidement la première place dans le mouvement ouvrier.

Phénomène qui éclaire l'avenir et particulièrement 1906. *La Bourse du Travail, par laquelle s'affirma l'originalité du syndicalisme français, représente l'organisation de classe parfaite — celle qui n'unit que des salariés, par-delà les différences corporatives* (4).

Il est vrai que conçue au sein du congrès corporatif de Nantes (1894), où Pelloutier fit adopter sa conception de la grève générale, la C.G.T. fut officiellement constituée à Limoges en 1895. Mais il est également vrai qu'elle ne connut qu'une existence incertaine jusqu'au congrès de Montpellier (1902) qui consacra l'intégration dans son sein de la Fédération des Bourses.

La C.G.T. juxtaposait les deux sections : celle des Fédérations d'industrie ou de métier — celle des Bourses du Travail, chacune avec son organisation propre. Et si les congrès confédéraux rassemblaient les délégués de tous les syndicats, la permanence était assurée par la représentation des deux sections, et chaque syndicat confédéré devait obligatoirement adhérer à une Fédération et à une Bourse.

Et malgré de nombreux remaniements statutaires, ces principes de base sont encore formellement respectés aujourd'hui.

Mais la C.G.T. avait prouvé son existence, autrement que par son organisation. Au congrès de Bourges de 1904, reprenant vingt ans après la formule des syndicats américains, elle avait décidé que le Premier Mai 1906, par la grève générale, la classe ouvrière imposerait les huit heures.

Ce ne fut pas une simple affirmation de principe. Le Premier Mai 1906 est entré dans la légende. Et ce n'est pas seulement par respect de la chronologie que le Congrès d'Amiens en apparaît comme la suite logique.

Il convient d'ajouter qu'en 1905 le Manifeste des Instituteurs syndicalistes avait annoncé la rupture entre le radicalisme au pouvoir et la fraction la plus démocrate des agents de l'Etat.

1906 : terme d'expériences ouvrières

Situer ainsi 1906, c'est condamner implicitement l'opinion de ceux qui ne veulent voir dans la Charte qu'une manifestation de jeunesse, de turbulence démagogique et romantique — aussi l'opinion singulière que le syndicalisme révolutionnaire naquit de conceptions intellectuelles.

(4) Presque toutes les organisations françaises sociales et économiques ont copié la C.G.T. La double base n'existe cependant dans aucune des grandes centrales de l'Occident. Mais aux Etats-Unis, particulièrement, on a reconnu la nécessité d'unir tous les syndiqués sur le plan local.

L'évolution économique et sociale de 1892 à 1906 et les expériences vécues par la classe ouvrière, étudiées par l'avant-garde de celle-ci, aboutissent très simplement à la Charte d'Amiens.

Pendant la dépression, la crise, il était normal que les survivants et les héritiers de la Première Internationale et de la Commune pensent fortement à sortir par une brusque mutation d'une situation dont l'issue pouvait être un néo-bonapartisme.

« Le coup de gong des attentats anarchistes, de la propagande par le fait (Louzon dixit), devait réveiller les insurgés ». Et si la grève générale fut, de 1892 à 1895, le test par lequel s'établissait la sélection, c'est bien parce qu'il s'agissait de choisir entre la prise du pouvoir politique et « la prise de la mine et de l'atelier » (5.)

Ce n'est pas par hasard que la grève générale fut victorieusement défendue par Briand et Pelloutier, c'est-à-dire par deux personnalités aussi nettement opposées. L'un, avocat en casquette, le politicien bohème, devenu à la fin d'une longue et brillante carrière d'homme d'Etat, pendant l'entre-deux-guerres, une sorte de « patron » de la Paix, possédait — à défaut de grandes connaissances et de hautes vertus — une remarquable intuition. Ce qui lui fit choisir aux deux termes de son activité les « mythes » capables de valoriser des réalités prenantes. Celui de la grève générale qui éclairait la fraction la plus consciente du prolétariat sur sa véritable force. Celui de l'entente franco-allemande qui réveillait les souvenirs tragiques de la masse des anciens combattants des deux côtés du Rhin.

L'autre, l'organisateur, l'éducateur des Bourses du Travail, qui ne vit dans la Révolution que la libération des hommes et la permanence d'institutions, avait trouvé la formule qui résumait ces deux idées-forces dont sortit le syndicalisme révolutionnaire : *l'action directe et la solidarité de classe*.

En 1906, on était au terme d'une période de croissance économique, à la fin d'une période de politique démocratique. C'était peut-être à cette époque que l'on put employer l'expression « prolétariat organisé et conscient »... organisé dans la C.G.T. unique, conscient de la force qu'il représentait dans une phase d'industrialisation et de production relativement intenses, force qu'il avait déjà utilisée non sans succès le 1^{er} mai 1906. Conscient aussi de l'incapacité de l'Etat démocratique de réglementer les rapports entre le Capital et le Travail. L'expérience entreprise par l'entrée du socialiste Millerand au gouvernement s'était achevée sans corrompre efficacement — par ses effets — la majorité des militants ouvriers.

L'orthodoxie marxiste contre le syndicalisme révolutionnaire

Tous les débats du congrès confédéral d'Amiens — et les termes mêmes de la motion — prouvent que ce que l'on appelait le « millerandisme », c'est-à-dire le réformisme appuyé sur le paternalisme d'Etat, n'apparaissait plus aux leaders de la C.G.T. comme le danger le plus grave.

L'avenir sans doute a démontré — déjà pendant l'avant-guerre de 1914 — et surtout après la guerre — que cette forme de corruption demeurait virulente. Mais le « clemencisme » écartait le danger dans l'immédiat.

Au contraire, l'unité socialiste de 1905 avait aggravé le péril de la « subordination » directe ou indirecte des syndicats au Parti.

D'abord, parce que l'argument des fractions socialistes rivales ne pouvait plus jouer.

(5) Cf. article de F. Pelloutier écrit en 1895, paru dans la *Vie Ouvrière* du 20-1-1910.

Aussi, parce que l'unité s'était faite sur l'inspiration d'une Internationale, dominée par la sociale-démocratie allemande, qui niait aux syndicats toute valeur révolutionnaire et condamnait la « grève générale » — à l'exception de la petite minorité groupée autour de Rosa Luxembourg.

Auguste Bebel, le pape « marxiste », affirmait déjà en 1893 que la concentration capitaliste rendait presque inutile la lutte syndicale, tout dépendait de l'action politique réservée au Parti.

C'était également la thèse de Jules Guesde. Les guesdistes, après 1906, poussèrent la hargne antisindicaliste jusqu'à dénoncer les excès de la C.G.T., à la tribune du Parlement.

Pendant la dépression de 1892 à 1896, lorsque l'on cherchait des solutions « chirurgicales » et explosives, le parti guesdiste pouvait encore opposer au « mythe de la grève générale » la thèse de la révolution politique.

En 1906, chez les leaders allemands et leurs disciples français, l'expansion capitaliste provoquait une sorte de fatalisme à terminologie marxiste, qui se résumait assez bien en la thèse de Karl Kautsky sur la « *corrélation des forces* » :

La concentration capitaliste engendre la concentration de la classe ouvrière qui — *grâce à une pensée socialiste venue de l'extérieur* — prend conscience de sa mission et vote pour son parti, dont le rayonnement entraîne les classes moyennes prolétarisées.

La majorité parlementaire devient ainsi — selon l'ironique formule de Trotsky (6) — comme un manomètre qui repère la pression. Lorsque l'on a atteint ce point, la prise du pouvoir s'opère *fatalement*, la Révolution collectiviste s'impose comme une nécessité.

Dans ces conditions, l'amélioration du sort de la classe ouvrière n'a de valeur que dans la mesure où elle renforce le prestige du Parti. La lutte syndicale devient inutile, le syndicalisme d'action directe nuisible.

Guesde cependant sentait bien qu'au sein du Parti Socialiste, Jaurès représentait encore une force plus diffuse que la sienne, mais plus capable d'adaptation. Il lui fallait s'assurer une forte position ouvrière, en prouvant que seul le guesdisme donnerait au Parti Socialiste unifié le caractère d'un parti de classe.

A Amiens, ce ne fut pas seulement le sort de la C.G.T. qui se joua — *mais aussi celui du Parti Socialiste*.

L'écrasante défaite des guesdistes à Amiens assura leur défaite, un an plus tard, au sein du congrès socialiste de Nantes qui reconnut, à la majorité, l'indépendance de la C.G.T.

Huit ans plus tard, à la veille de la guerre de 1914, ce fut encore — pourquoi n'en parle-t-on jamais ? — à propos de la grève générale menée contre la guerre sur le plan européen que le guesdisme manifesta à nouveau son irréductible opposition à la vieille formule révolutionnaire. Contre lui, au sein du dernier congrès socialiste d'avant-guerre, Jaurès et Vaillant emportèrent la majorité.

IV. - La Charte d'Amiens, monument historique

A. Amiens, unité contre le guesdisme

Les guesdistes étaient représentés au congrès d'Amiens par Renard (du Textile) dont la résolution était certainement rédigée dans le but d'associer les réformistes, les « millerandistes » aux défenseurs du socia-

(6) *Terrorisme et communisme*, livre paru en 1920.

lisme politique. Il faut une législation protectrice du Travail. Il faut donc pour la promouvoir des élus partisans de cette législation et menant celle-ci jusqu'à l'affranchissement définitif de la classe ouvrière. Seuls les parlementaires socialistes sont capables de soutenir cette législation dans cet esprit. La liaison organique « intermittente ou permanente » de la C.G.T. et du Parti Socialiste s'impose donc logiquement.

Et Renard cita l'exemple du trade-unionisme et accusa la majorité confédérale de pratiquer une politique antiparlementaire et antimilitariste.

On peut juger de la résonance de cet argument par l'intervention du leader incontesté de la tendance réformiste : Keufer (du Livre) (7) qui reprocha aux libertaires de mener au sein de la C.G.T. leur lutte contre l'Etat. Coupat (des Mécaniciens) insista : la C.G.T. n'observe pas la neutralité entre le socialisme et l'anarchisme.

L'accord paraissait facile entre les réformistes et les socialistes guesdistes. Il ne se réalisa pas : 774 voix contre 34 rejetèrent la résolution Renard, et la motion réformiste du Livre fut retirée par ses signataires.

Crainte d'éviter l'écrasement par une majorité dont d'ailleurs on contestait la valeur ? (la représentation proportionnelle n'était pas admise — chaque syndicat n'avait droit qu'à une voix (8). Peut-être. Mais il est évident que des débats du congrès — et peut-être de certains silences — on peut tirer deux éléments d'appréciation : *la volonté des réformistes de ne pas se lier aux guesdistes ; la volonté des syndicalistes révolutionnaires de présenter « une théorie neuve » qui ne se confonde pas avec l'anarchisme.*

On a raconté l'histoire de la motion rédigée dans un café : Emile Pouget tenant la plume (9). Ce qui devrait aujourd'hui encore frapper le lecteur : c'est son style d'une remarquable clarté classique. Il ne s'agit pas d'une simple résolution de congrès ; il ne s'agit pas de conclure un débat d'actualité ; il s'agit bien d'une *Charte, qui fixe la base, les tendances fondamentales, les limites du groupement et de son action.*

Le vote par 830 voix contre 48 prend toute sa signification par la comparaison avec le vote sur la motion antimilitariste d'Yvetot qui n'obtint que 488 voix contre 30.

A cinquante ans de distance, alors que tous les rédacteurs de la motion ont disparu, alors que si des polémiques violentes et trois scissions ont dissocié le syndicalisme, le débat essentiel se pose encore presque dans les mêmes termes, on est saisi par une certitude. *C'est qu'en 1906 la Charte de la C.G.T. a été votée par la quasi-unanimité des syndicalistes contre les influences extérieures, contre la « politisation » au profit d'un parti, contre la subordination du mouvement ouvrier à une doctrine.*

(7) Nous jugeons inutile d'insister sur les idées du syndicalisme réformiste. Notons cependant que Keufer se réclamait du positivisme d'A. Comte, prolongé par le sociologisme de Durkheim, dont le successeur en Sorbonne, le professeur Camille Bouglé, libéral de grande classe, ne cachait pas ses sympathies pour le syndicalisme « assagi » de l'entre-deux guerres.

(8) Keufer avait déjà défendu la représentation proportionnelle au congrès de Bourges en faisant observer que 23 syndicats disposaient de 23 voix pour 22.050 syndiqués, tandis que 20 ne disposaient que de 20 voix pour 114.000 syndiqués.

On s'est gaussé de ce système illogique. En fait, il s'agit d'un principe appliqué dans toutes les constitutions fédérales. L'unité, ce n'est pas le syndiqué, mais le syndicat. D'ailleurs, cette représentation égalitaire des organisations est encore appliquée au Comité Confédéral National où chaque Fédération ou chaque Union ne dispose que d'une voix, quels que soient ses effectifs. C'est à propos de ce débat que Sorel opposa l'homme « abstrait » de la démocratie à l'homme réel du syndicalisme, c'est-à-dire le producteur.

(9) Les rédacteurs furent, avec Pouget : Griffuelhes, Delesalle, Niel et Merrheim (selon Dolléans). Monatte pense que Ch. Guileysse de Pages Libres avait probablement participé à la rédaction.

La Charte : volonté de puissance de la classe ouvrière

On pourrait discuter sur le terme de Charte qui a pu exprimer à certains moments l'octroi de privilèges par la puissance tutélaire à une fraction de ses vassaux. Les termes de « constitution » ou même de « déclaration de principe » conviendraient peut-être mieux. On pourrait même interpréter la motion d'Amiens comme une sorte de contrat entre la C.G.T. et ses membres.

Mais historiquement le terme de Charte évoque à la fois la formation des communes bourgeoises et la grande revendication des droits civiques par le prolétariat anglais. Dans les deux cas, il s'agit bien de la constitution d'une classe sociale, autonome, qui — selon l'idée nietzschéenne — subordonne l'instinct de conservation à la volonté de puissance.

De même que la bourgeoisie avait défini son existence par son opposition à la féodalité, la classe ouvrière existe, par la conscience de son opposition au salariat et au patronat, à l'état de spoliation dont elle souffre, à la puissance responsable de son exploitation. La lutte de classes n'est pas une doctrine, une idéologie, c'est un fait provoqué par l'exploitation et l'oppression.

Et le thème « marxiste » de la Charte est encore plus nettement accentué par l'affirmation que « la situation de salariés » détermine la lutte quotidienne pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière, la lutte d'avenir pour l'émancipation intégrale.

Les marxistes allemands, dont Lenine fut le fidèle disciple en 1903, déniaient tout caractère révolutionnaire au mouvement spontané de la classe ouvrière, et professaient que « la conscience socialiste » formée à l'extérieur s'introduit dans le mouvement pour l'orienter vers sa fin révolutionnaire.

C'est à cette conception et cette prétention que la Charte d'Amiens s'oppose en termes définitifs. Et la simplicité des précisions laisse transparaître la goguenarde ironie du père Peinard (10) : « libre, le syndiqué, de participer à une lutte correspondant à sa conception philosophique ou religieuse... à la condition qu'il n'introduise pas dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors ». — « Que les partis et les sectes poursuivent en toute liberté la transformation sociale. Le syndicalisme n'a pas à s'en préoccuper... »

C'est franchement fermer la porte à « la conscience socialiste » de Bebel, de Guesde et de Lenine... sans même discuter... sur le pas de la porte.

Et cette même indépendance s'exprime nettement dans le choix des moyens. La lutte quotidienne impose à la C.G.T. la coordination des efforts ouvriers. Le moyen révolutionnaire, c'est la grève générale, qui s'accomplirait hors de toute intervention politique. Et, après la Révolution, le syndicat se charge de la production et de la répartition, c'est-à-dire de tout ce qui assure la vie matérielle de la société.

C'est donc par aberration intellectuelle que l'on veut prouver la caducité de la Charte d'Amiens en démontrant que son application n'est pas possible — d'aucuns disent qu'elle ne fut jamais applicable.

Car la Charte est tout autre chose qu'un programme maximum ou minimum. Et si l'on usait des mêmes critères pour confronter la réalité présente et la terminologie socialiste, radicale, libérale, nationaliste ou... religieuse, aucun des partis politiques, aucune des Eglises d'aujourd'hui ne résisterait à cette confrontation.

Ce qu'il faut discuter, c'est d'abord la volonté d'indépendance de la classe ouvrière et du syndicalisme, que la Charte exprime, qui lui donne son caractère révolutionnaire au sens plein du mot, dont l'action directe n'est que la manifestation spécifique.

(10) C'était le pseudonyme d'Emile Pouget.

C'est aussi cette profession de foi que le socialisme est déterminé par la situation et l'action spontanée des salariés.

Or cette volonté et cette profession de foi conditionnent l'existence d'une classe ouvrière consciente de son rôle et de sa mission et rejettent tout socialisme qui ne soit pas exclusivement ouvrier.

On peut en débattre. Mais si l'on conteste la valeur de la Charte, il faut admettre que les ouvriers se perdent dans une masse aux contours imprécis — que le socialisme peut tomber sur la classe ouvrière et non sortir d'elle-même (11).

Hors de la légalité et de l'Etat bourgeois

Il conviendra d'insister sur cette volonté de rejeter toute doctrine préalable. Déjà au congrès de constitution de 1902, on avait refusé d'inclure dans les statuts l'aspiration à une « société collectiviste ou communiste ». On avait préféré fixer comme but ultime : « *la suppression du patronat et du salariat* » — c'est-à-dire, pour reprendre encore la terminologie marxiste, que l'on avait fondé le groupement de classe sur l'antithèse du capitalisme, sans définir la synthèse finale.

La lutte contre l'Etat n'était pas explicitement formulée. Lors de la fondation de la C.G.T.U. en 1922, cette précision statutaire opposa des idéologues anarchistes autant aux syndicalistes « purs » qu'aux communistes.

Cependant c'était bien sinon contre l'Etat du moins « *hors de l'Etat* » que l'on voulait construire le syndicalisme. Merheim, au congrès d'Amiens et dans ses interventions postérieures, définit l'esprit du syndicalisme par *la rupture de la légalité et la fondation d'un Droit nouveau*.

On commet d'ailleurs une autre confusion en jugeant les syndicalistes révolutionnaires hostiles à toutes lois ouvrières. Déjà la loi de 1884 légalisant les syndicats n'avait été condamnée que par des syndicats à tendance guesdiste. Les syndicalistes n'y virent avec raison que la reconnaissance d'un fait.

Ils n'élevèrent plus tard aucune objection de principe aux lois tendant à assurer un minimum de sécurité aux travailleurs. Ce qu'ils condamnèrent, c'étaient les insuffisances et les duperies de certaines lois. Ainsi, pour celle des « retraites ouvrières », contre laquelle ils formulèrent des critiques pertinentes (que l'expérience a justifiées), et leurs débats sur « la répartition ou la capitalisation », sur l'appareil administratif créé pour l'application de la loi, ne paraissent pas aujourd'hui simples documents d'archives.

Ce qu'ils affirmaient, c'était selon l'expression employée vingt-cinq ans plus tard « *qu'un bon syndicat vaut mieux qu'une bonne loi* ». Un exemple : c'est le 13 juillet 1906 que fut votée, après une longue résistance du Sénat, la loi sur le repos hebdomadaire. Or celle-ci en 1914 et même après n'était que fort imparfaitement appliquée. Le syndicat des Coiffeurs et celui des Boulangers n'ont conquis ce droit légal que par une longue et violente action directe.

Mais il convient de caractériser plus précisément le millerandisme, sans insister sur la « corruption des militants » que Clemenceau et surtout Briand tentèrent avec au moins autant de succès que Millerand. Les projets Millerand comportaient : *les conseils d'usine, l'arbitrage obligatoire, la réglementation de la grève, l'élection de délégués d'usine*. Ils tendaient d'autre part à accorder aux syndicats et unions de syndicats *la capacité civile et commerciale*.

(1) C'est-à-dire que le débat doit porter sur deux points : 1° la classe ouvrière est-elle une réalité sociale et une conscience collective ; 2° peut-elle s'élever à une conception et une volonté révolutionnaires, sans intervention extérieure ?

On reconnaît là, au moins en partie, la législation introduite en 1936. Et préalablement la loi de 1920 avait accordé aux syndicats et unions de syndicats une capacité supérieure à celle de toutes les associations déclarées.

Mais rappelons-nous que la législation de 1936 ne fut votée qu'en conclusion de l'une des plus grandes défaites subies par le patronat.

Quant à l'arbitrage obligatoire et la réglementation de la grève, les objections demeurent aussi vives contre des lois qui priveraient les syndicats de leur liberté de manœuvre.

La capacité civile a sans doute permis aux organisations syndicales de jouir pleinement du droit de propriété, et de créer des institutions dont les bienfaits matériels ne sont pas niables.

Il est vrai que les syndicalistes s'y sont opposés. Merrheim particulièrement, et encore en 1916 au congrès de la Fédération des Métaux. On a beau jeu de railler cette intransigeance, évidemment classée dans l'utopisme délirant. Il est regrettable, pour les détracteurs du syndicalisme révolutionnaire, que l'adversaire le plus acharné de cette législation ait été l'un des militants ouvriers les plus lucides, les plus réalistes, les plus ennemis du verbalisme. Merrheim demeurait fidèle à son idée du syndicalisme créateur d'un Droit nouveau. Mais il redoutait aussi une capacité légale entraînant la responsabilité financière du syndicat, lors de poursuites patronales pour « entraves à la liberté du travail et au droit de propriété ». Il pouvait aussi s'affliger de la passivité des syndicats allemands, alourdis par leurs œuvres et leurs bâtiments et se féliciter par opposition de la mobilité des syndicats français.

Mais où apparaît mieux encore la pensée des « hommes d'Amiens », c'est dans la discussion du congrès de Toulouse (1910) sur « le contrat collectif ». Aucun des militants syndicalistes ne s'est élevé contre le contrat collectif. La motion présentée par Merrheim qui a clos le débat (elle fut votée par 1.229 voix contre 11 et 7 abstentions) se félicite de « *contrats résultant de la lutte soutenue par les organisations ouvrières* ». Ce que le congrès condamna, c'était le contrat obligatoire et légal, comportant naturellement des restrictions de la liberté du mouvement.

Préférer la procédure purement contractuelle, à celle du statut imposé par l'autorité publique (même lorsqu'il s'agit de légaliser un contrat), c'est une manifestation de confiance en soi. Ce n'est pas erreur de jeunesse, puisque c'est le système auquel adhèrent aujourd'hui les syndicats américains les plus efficaces.

On a le droit de se féliciter de l'intervention du gouvernement et du législateur garantissant la sécurité des « contractants » ouvriers. Mais ce respect de la puissance tutélaire révèle « un complexe d'infériorité » contre lequel réagissaient préventivement les « syndicalistes de 1906 ».

Le terme d'anarcho-syndicalisme est-il justifié ?

C'est sans doute cette hostilité, au moins cette méfiance provoquée par tout ce qui venait de l'Etat, qui irrite encore le plus les héritiers de la Social-Démocratie et qui leur fait accoler au syndicalisme d'Amiens l'épithète qu'ils veulent insultante d'anarcho-syndicaliste.

Maitron, dans son *Histoire du mouvement anarchiste*, lui, semble confirmer ce jugement et en honorer le syndicalisme.

C'est sans doute trop simple, pour être totalement exact. Mais il est vrai que l'influence anarchiste s'est exercée efficacement dans le mouvement syndical de 1892 à 1906. Maitron cite un document policier du 6 novembre 1892 annonçant le changement d'orientation des anarchistes. Ceux-ci — selon un message non publié du groupe de l'Avant-Garde de Londres — « pour détacher les masses ouvrières des soi-disant

socialistes qui, maîtres demain, soumettraient le peuple à un joug plus lourd que celui de la bourgeoisie, doivent entrer dans les syndicats ».

Par définition, les anarchistes sont peu disposés à obéir à des « directives ». Le phénomène humain fut beaucoup plus une réaction consciente provoquée par les deux expériences contradictoires menées sous le signe de la catastrophe salvatrice : des bombes de « la propagande par le fait » et du marxisme apocalyptique de Guesde.

Pelloutier représente parfaitement cette évolution de la politique au syndicalisme.

C'est par révolte contre le caporalisme guesdiste qu'il se proclama anarchiste. C'est par vocation apostolique qu'il se consacra à l'organisation des Bourses du Travail.

Il est vrai que ce furent des anarchistes comme Emile Pouget qui concurent avec Pelloutier ce que l'on peut appeler : la philosophie du syndicalisme.

Il est encore vrai que les « allemanistes », qui fournirent aux syndicats quelques-uns de leurs meilleurs militants, partageaient la plupart des préventions anarchistes et surtout croyaient, comme les anarchistes, en la vertu primordiale de l'action.

Mais il est également vrai que Victor Griffuelhes, l'homme le plus « agissant » du syndicalisme de 1906, n'était pas de formation anarchiste (pas plus que Merrheim).

Et il est non moins vrai que le syndicalisme provoqua dans les cercles anarchistes de violentes controverses, que les débats d'Amiens se prolongèrent en 1907, aussi bien au congrès socialiste de Nantes qu'au congrès anarchiste, où s'engagea un débat historique d'une haute tenue entre Malatesta, le grand anarchiste italien, et Monatte.

Les anarchistes syndicalistes pouvaient se réclamer de deux des plus grands noms de l'Internationale : Bakounine et James Guillaume. La haute figure d'Emile Pouget dominait depuis la mort de Pelloutier. En ce Français authentique se retrouvaient la verve rabelaisienne, le cartésianisme et le style classiques, l'esprit critique et le cosmopolitisme des philosophes du XVIII^e siècle, et par-dessus tout la vertu et la patience du peuple. Et il avait aussi étudié et compris par sympathie les expériences ouvrières anglaises et américaines.

Malatesta, lui, était d'une autre trempe que certains anarchistes antisindicalistes au verbe intempérant. Il fallait quelque audace à un jeune homme de 26 ans pour lui tenir tête. Mais lorsqu'on s'appelle Pierre Monatte, on est capable, à 26 ans comme à 75 ans, d'exprimer l'essentiel d'une conviction que rien n'a pu et ne pouvait ébranler.

Originalité du syndicalisme révolutionnaire

Cependant, les objections de Malatesta appellent encore l'attention. Sans doute opposait-il le « lumpen-proletariat », le prolétariat en haillons, les déclassés, aux troupes syndicales, au sein desquelles l'égoïsme du métier provoquait fatalement des divisions. Mais c'était surtout le « finalisme anarchiste » qui, parallèlement au finalisme socialiste, inspirait ce mépris du syndicalisme, moyen qui ne peut se suffire à lui-même. Pire, avaient déjà dit Sébastien Faure et Paraf-Javal : les ouvriers syndiqués sont des ennemis de la Révolution — le syndicalisme, s'il réussit, « fait durer la société capitaliste ».

On ne peut associer Bebel et Malatesta. Cependant, au moins sur un point, leurs critiques du syndicalisme se rejoignent. Ce n'est qu'un mouvement. Et les disciples de l'un ou de l'autre ne pardonnaient pas au syndicalisme de les frustrer de leur clientèle en fournissant aux ouvriers un moyen d'amélioration de leur sort.

Les rapports entre l'anarchisme et le syndicalisme s'éclairent par deux coïncidences historiques. Avant l'organisation de la Fédération des

Bourses, pendant la dépression, le noble désespoir des anarchistes de la propagande par la bombe s'apparentait à la grandeur tragique des nihilistes russes.

Au début du XX^e siècle, des anarchistes individualistes, par « la reprise individuelle » ne cherchaient trop souvent que « l'alibi idéologique ». Et lorsque les signes précurseurs du conflit mondial se décelèrent dans le subconscient populaire, lorsque la génération syndicaliste de 1906 avait perdu sa vigueur et sa cohésion, la révolte du désespoir et l'appétit de jouissance inspirèrent Garnier, Bonnot et les « bandits tragiques ».

Hors quelques grandes âmes isolées, l'anarchisme s'était dépouillé de sa vertu et de sa sève au profit du syndicalisme révolutionnaire.

Mais, lorsqu'il s'agit d'une idéologie aussi difficile à définir et à délimiter que l'anarchisme, le témoignage des artisans reste le plus édifiant. Or, les hommes de 1906, les rédacteurs de la Charte d'Amiens — quelles que furent leurs tendances personnelles — se sont défendus d'avoir conçu un message anarchiste.

« Nous n'étions plus, écrira Griffuelhes en 1920, ni anarchistes, ni jaoussistes, ni guesdistes, ni allemanistes, nous n'étions plus que des syndicalistes. »

On peut admettre avec Edouard Berth que le syndicalisme révolutionnaire s'enrichit de l'héritage de Marx et de celui de Proudhon — avec A. Dunois (*Les Temps Nouveaux*) qu'il réconcilie Marx et Bakounine — ce qui permit à Fritz Brupbacher de se proclamer social-démocrate... et anarchiste.

Il est évidemment facile d'établir de tels rapprochements. Si l'on veut bien reconnaître qu'il s'agit de rencontres involontaires, sinon inconscientes. L'expression du syndicalisme révolutionnaire que fut la Charte d'Amiens ne doit à Marx, Proudhon et Bakounine que la formation de ses rédacteurs — et quoi que l'on ait écrit, ne doit absolument rien à Georges Sorel.

Ce sont bien des idées nées de l'expérience ouvrière, conçues hors de toute influence extérieure, contre toute influence extérieure... *« confuses peut-être comme la vie elle-même, mais qui se sont illuminées au feu de l'action ».*

V. - Le procès du syndicalisme révolutionnaire

Des ambitions de 1906 à la faillite de 1914

Pour juger le syndicalisme de 1906, le débat idéologique n'a guère de valeur. L'efficacité pourrait se mesurer aux résultats acquis avant 1914. Et malgré les effarantes thèses stalinienne sur « la paupérisation absolue de la classe ouvrière », il est difficile de nier que les grèves furent en majorité victorieuses, que les salaires réels augmentèrent (surtout dans les corporations où l'action syndicale fut vigoureuse), que les conditions de travail furent améliorées⁽¹²⁾. Au reste, un mouvement

(12) Les comparaisons ne fournissent jamais que des résultats très approximatifs. Même lorsque l'on veut comparer les salaires réels mesurant le pouvoir d'achat — car la qualité de ce que l'on achète échappe à la statistique. Notons cependant que selon Herbert Heaton les salaires réels dans toute l'Europe auraient diminué légèrement de 1900 à 1914. Or, selon Paul Louis (*Histoire de la classe ouvrière*), le salaire quotidien moyen d'un mineur français est passé de 3 fr. 79 en 1890 à 4 fr. 57 en 1902 et 5 fr. 40 en 1913. A Paris, la moyenne pour le bâtiment passe de 6,7 en 1906 à 8,05 en 1911 ; certains ouvriers qualifiés de la métallurgie atteignaient, en 1914, 11, 12 et 16 fr. par jour, le typo parisien de « labeur » gagnait 8 fr. 10 pour 9 heures et 9 fr. 30 pour 10 heures ; le « canardier », 11 fr. pour un « service » de jour de 7 heures et 13 francs pour un « service » de nuit.

Paul Louis repère ainsi le salaire réel : avec son gain quotidien, un ouvrier qualifié peut acheter : en 1884 : 18 kg. de pain ou 4.880 gr. de viande ; en 1913 : 26 kg. de pain ou 5.600 gr. de viande.

d'une telle importance ne se juge pas à ses effets immédiats. Des revendications de 1906 — telle la journée de 8 heures — ne furent satisfaites qu'en 1919. Certaines ne le furent qu'en 1936. A lire des témoignages impartiaux sur la vie ouvrière de 1900 à 1914 (ne serait-ce que le beau roman de l'ami Poulaille : *Le Pain quotidien*), on mesure le chemin parcouru de 1919 à 1956. On constate la disparition de certaines pratiques réactionnaires plus humiliantes encore qu'oppressives pour les travailleurs.

Ce n'est pas cependant le véritable procès. Les plus intelligents commentateurs du syndicalisme de 1906 reconnaissent son efficacité temporaire et sa valeur morale, mais le jugent lié à des temps révolus, incapable de s'adapter aux techniques actuelles, comme il fut impuissant, lors des grandes crises subies par l'humanité depuis 1914.

Il est inutile de revenir ici sur la faillite de 1914. L'abdication des dirigeants de la C.G.T. a alimenté, pendant de longues années, toutes nos luttes de tendances.

Parce qu'elle touchait les meilleurs d'entre nous dans leurs raisons de militer et de vivre, elles nous a obligés souvent à diriger nos feux sur un seul point. Nous avons ainsi fourni des arguments contre le syndicalisme révolutionnaire à des gens qui avaient également abdiqué ou qui s'étaient résignés facilement à des abdications aussi impardonnables : celle de l'Internationale socialiste, celle des anarchistes, celle des démocrates, celle des intellectuels sorbonnards et libéraux. Et les premières réactions engagèrent des syndicalistes révolutionnaires : Monatte et Merrheim, par exemple.

C'est à dessein que nous citons ces deux noms qui personnifiaient en 1914 le groupe de la *Vie Ouvrière*. Leur constance et les défaillances d'autres s'expliquent peut-être par la crise intérieure qui avait quelque peu dissocié la phalange de 1906. Merrheim, après Pelloutier et Grifuelhes, avait subi l'assaut des jalousies sordides et de la démagogie irresponsable. Mais aussi le souci de voir au-delà des réalités présentes et des frontières nationales, l'effort de documentation et de prospection qui avait abouti à la prévision précise du conflit impérialiste, ne convenaient guère à des militants qui laissaient à leur seule intuition le soin de les guider.

Le syndicalisme révolutionnaire fut une des victimes de la guerre. Mutilé par l'union sacrée, il aurait pu renaître avec la minorité internationaliste. Celle-ci ne se distingua pas nettement de la cohue des révoltés, et la Révolution russe, à laquelle elle adhéra presque unanimement, détermina une déviation plus meurtrière encore (13).

Le bolchevisme et le syndicalisme révolutionnaire

C'est là le point le plus névralgique de la controverse. On a voulu établir la filiation entre le syndicalisme révolutionnaire et le bolchevisme. On a surtout incriminé le syndicalisme révolutionnaire d'avoir créé l'atmosphère favorable au bolchevisme.

Le premier grief outrage la vérité avec quelque impudence. Lénine fut le disciple de Karl Kautsky avant d'être son impitoyable adversaire. Si Trotsky a parlé avec une ardente sympathie des syndicalistes français, ce fut toujours sur le ton de la surprise... puis de l'objurgation de plus en plus sévère. Aucun des dirigeants du Parti Communiste ou de la C.G.T.U. depuis 1921 ou de la C.G.T. actuelle ne se forma dans le syndicalisme révolutionnaire. Si l'Angleterre et les Etats-Unis (où le syndicalisme révolutionnaire se manifesta et survit aujourd'hui) ont résisté à la bolchevisation, l'Allemagne, patrie du marxisme orthodoxe, a porté

(13) Mais cette déviation ne fut pas abdication des syndicalistes Zimmerwaldiens qui, même en défendant la Révolution d'octobre 1917, s'élevaient contre la liaison organique entre le Parti et les syndicats et qui comptèrent parmi les premiers opposants au stalinisme.

un puissant parti communiste avant de se livrer à Hitler. En Espagne et en Italie (où l'anarcho-syndicalisme a longtemps dominé le mouvement ouvrier), il a fallu la guerre civile et étrangère et le fascisme pour que se développe le parti stalinien.

Le second grief outrage le bon sens. En Russie, le syndicalisme révolutionnaire était presque inconnu. En France, l'atmosphère, en 1919, subissait exclusivement la pression des souvenirs de guerre et s'éclairait des lueurs lointaines de la Révolution russe. Le syndicalisme révolutionnaire niait les hiérarchies établies, représentait la rébellion permanente contre l'Etat, le mouvement spontané aux fins imprévisibles, la création improvisée hors des colonnes dirigées et de la stabilité dirigiste, s'opposait donc à tout ce qui a permis le passage du bolchevisme au totalitarisme stalinien.

Nous serons plus honnête que nos contradicteurs, en reconnaissant cependant que deux facteurs ont pu justifier la confusion.

Celui de la révolte instinctive des masses ouvrières, qui a souvent favorisé le syndicalisme révolutionnaire et que le bolchevisme a utilisée. Mais le « lumpen-proletariat » et les manœuvres sans qualification professionnelle y cèdent beaucoup plus facilement que les « gens de métier » formant en 1906 l'armature de la C.G.T. D'autre part, en 1919, la révolte propice à la propagande communiste était née dans les tranchées, contre la guerre, ses responsables et ses profiteurs.

Celui de la parenté — qui motiva notre adhésion à l'Internationale Communiste — entre les Bourses du Travail de Pelloutier et les Soviets, entre les « minorités agissantes de 1906 » et un parti ouvrier essentiellement nouveau. Parenté qui n'existait peut-être que dans nos désirs et notre imagination.

Les Soviets — même pour Lénine — n'avaient pas d'autre rôle que de hisser le Parti au pouvoir. Quant aux minorités agissantes (terme dont on a quelque peu abusé), elles représentaient pour les syndicalistes de 1906 la « force potentielle » qui, dans l'entreprise ou la corporation, maintient la capacité de résistance et de revendication, alors que la majorité est redevenue passive. Qu'elles forcent ou surprennent la majorité dans quelques cas exceptionnels, qu'elles l'entraînent ou la suivent, elles n'étaient pas animées par d'autres intérêts ou d'autres sentiments que ceux de tous les ouvriers.

Les « cellules » bolcheviques ne furent jamais que les organes de transmission des cercles de « révolutionnaires professionnels » centralisés sous une direction monolithique, dont les survivants constituèrent les cadres de la bureaucratie stalinienne.

Le syndicalisme, briseur de machines ?

Faut-il enfin enterrer le syndicalisme révolutionnaire, parce qu'il n'a pas été capable de s'adapter à la grande mutation industrielle de 1920 à 1930... parce que correspondant à l'époque des gens de métier, il devenait anachronique lorsque les industries furent envahies par la masse des manœuvres spécialisés ?

Hélas ! l'enterrement avait précédé le phénomène. Des causes, que nous avons précisées, souvent étrangères au mouvement, antérieures à cette mutation, avaient déjà dispersé la phalange de 1906... Et la bolchevisation isola ceux qu'elle ne pouvait corrompre. Faut-il rappeler, à titre d'exemple, l'expérience des conseils d'usine, entreprise en 1924 par Delagarde, secrétaire des Métaux parisiens, qui fut sabotée par le parti, parce que l'initiateur n'était plus dans la ligne ?

Par opposition, on peut, quant au développement du syndicalisme industriel, noter le succès du C.I.O. américain, dont l'action (sinon les idées) rappela par plus d'un trait celle du syndicalisme de 1906.

Mais si l'on voulait se donner la peine de relire la collection des publications syndicales de 1906 à 1914 (et particulièrement celle de la *Vie Ouvrière*, depuis 1909), on s'apercevrait que les militants syndicalistes révolutionnaires étaient fortement en avance sur leur temps.

Victor Griffuelhes dénonçait en 1911 l'orientation des capitaux français captés par les émissions d'emprunts étrangers et inutilisables dans l'industrie française. Il opposait — déjà ! — le dynamisme du patronat américain au conservatisme réactionnaire du patronat français.

Merrheim, au congrès de 1912, appuyait sur cette idée féconde que la revendication ouvrière stimule le progrès technique et affirmait que « si l'action révolutionnaire s'était faite vingt ans plus tôt, nous n'aurions pas une industrie aussi arriérée ».

Et il ne s'agit pas de simple verbalisme — si pertinent que soit le verbe. Ce sont les monopoles privés que combattaient les syndicalistes. C'est le Comité des Forges — dont le « malthusianisme économique » fut un des thèmes de la propagande socialiste de 1919 à 1924. Merrheim, dès 1904, en avait exploré minutieusement les positions. Il avait même dénoncé la malfaisance du Cartel International de l'Acier.

Michel Collinet, dans son œuvre *Esprit du syndicalisme*, a longuement décrit les débats sur le caractère des fédérations — de métiers ou d'industries. En particulier les conflits entre la Fédération des Métaux et le syndicat des Mouleurs ou la Fédération des Mécaniciens appellent encore l'attention et anticipent sur la lutte de « compétences » qui retardait l'unité de l'A.F.L. et du C.I.O. aux Etats-Unis, non il y a cinquante ans, mais ces dernières années.

Reste le développement du machinisme aboutissant à l'automatisme parfait.

La disqualification et la disparition des métiers, la « déshumanisation des ouvriers » furent, non entrevus, mais prévus avec une remarquable clairvoyance par les plus authentiques représentants du syndicalisme révolutionnaire. Et personne n'a mieux caractérisé les excès inhumains et les aberrations scientifiques du taylorisme que Merrheim encore et Emile Pouget dans son étude sur *l'organisation du surmenage* (1914).

De futurs technocrates, tout disposés à dire : qu'important de vagues humanités, pourvu que la machine se perfectionne... traitent de « briseurs de machines » les malheureux syndicalistes qui s'efforcent de garantir leurs mandants contre le chômage. Sont-ils aussi sévères pour les paysans à l'exploitation archaïque, les petits commerçants en nombre pléthorique, les profiteurs de privilèges coloniaux opposant des « hérissés armés » aux revendications indigènes et aux indispensables crédits étrangers ?

Chefs politiques, théologiens marxistes, technocrates pensent — avec raison — que le syndicalisme ouvrier demeure le principal obstacle à leurs ambitions dominatrices (14).

Il faut prendre la seule route encore ouverte

Faut-il admettre cependant que le syndicalisme révolutionnaire n'ait été efficace qu'au temps du libéralisme économique, que cette étape soit depuis longtemps dépassée et que l'interventionnisme étatiste ait faussé le mécanisme de la lutte des classes ?

Ce qui reste à prouver, c'est que nous n'avons pas dépassé cette

(14) On prétend encore que ce sont des « intellectuels » qui ont conçu la Charte d'Amiens. Les faits démentent ce propos. Mais les influences intellectuelles ne sont pas facilement repérables. Ce qui importe, c'est que, par la Charte d'Amiens, les intellectuels sont exclus de la direction du mouvement. Ceux qui l'ont voulu délibérément ont prouvé une rare abnégation.

deuxième étape, c'est qu'il n'y a pas aujourd'hui antinomie irréductible entre le progrès technique et humain et l'étatisme national.

L'évolution économique normale est entravée par la souveraineté des Etats. Libérée de celle-ci, elle peut réduire l'humanité à la servitude automatique. Et l'Etat, pour survivre, peut utiliser la technique la plus inhumaine. Notre ambition conçoit donc deux objectifs :

1) DETRUIRE LES ETATS SOUVERAINS. SORTIR DES INSTITUTIONS ET DES PARTIS NATIONAUX.

2) OPPOSER UNE VOLONTE HUMAINE A L'ANEANTISSEMENT DE L'HOMME PAR LA MACHINE.

La Charte d'Amiens exprime la conscience et la volonté de puissance de la classe ouvrière.

Réunir sous ce drapeau tous les exécutants de toutes les industries, de toutes les administrations et ranimer leur force vitale, c'est pour nous le seul moyen d'empêcher la formation de classes parasitaires indispensables à un Etat totalitaire

Car, on admet fort bien la présence d'intellectuels, d'administrateurs, de techniciens. On peut même juger nécessaire, la science des uns, la technique des autres. Ce qui est nuisible, c'est la constitution d'une nouvelle classe sociale composée de mandarins, de bureaucrates, de technocrates, qui détermine une autorité centralisée absolue, exclusive, vivant par les profits stables d'une économie fermée.

Mais la Charte d'Amiens réclame tout autre chose qu'une adhésion de principe : elle fait de « l'action directe », au sens complet du mot, le seul moteur de tout progrès social et humain.

Il est vrai que nous jalousons parfois la jeunesse actuelle, libérée de nos servitudes, de nos obligations dominicales, débarrassée de nos vêtements de parade, qui a appris, sur les routes, l'usage de la Liberté. Puisse-t-elle utiliser son dynamisme sportif dans sa vie corporative quotidienne — mépriser tous les jours les clôtures, les alignements, les chasses gardées, construire ses Bourses du Travail, comme elle a créé ses Auberges de la Jeunesse, jouir pleinement de ce qu'elle aura conquis ou créé.

DÉCLARATION DE L'UNION DES SYNDICALISTES

L'existence de plusieurs confédérations syndicales en France et la présence de leurs délégués dans un grand nombre d'organismes officiels ne peuvent dissimuler l'absence quasi totale du mouvement syndical ouvrier dans le fonctionnement du système économique et social.

Des main mises politiques ou d'Etat, un conformisme endormeur, des influences économiques extérieures à la classe ouvrière, un déséquilibre permanent entre les affirmations verbales et les comportements de fait, une dispersion tragique des efforts, font que les confédérations syndicales ne jouent qu'un rôle réduit dans le développement de la société et que leurs activités ne sont jamais motrices.

En fait, il n'existe plus en France de pensée syndicaliste, et l'action des syndicats (sauf celle de la C.G.T., asservie et utilisée par le parti communiste, lui-même obéissant aux besoins politiques et stratégiques de l'U.R.S.S.) n'est nulle part pensée, ni en fonction d'une perspective sociale, ni par rapport au trésor des expériences ouvrières passées, ni enfin en tenant compte de la nécessaire évolution des méthodes.

C'est pour répondre au besoin, ouvertement exprimé ou passivement ressenti, d'un renouveau du syndicalisme et de la définition dans les faits d'une volonté de puissance syndicaliste, que des groupes de militants, de toutes corporations, de Paris et de province, appartenant à des centrales différentes, ont décidé d'associer leurs efforts dans une UNION DES SYNDICALISTES.

..

L'UNION DES SYNDICALISTES rassemble les militants ouvriers, salariés et syndiqués, conscients de l'importance déterminante que peut revêtir l'action syndicale pour l'orientation des transformations sociales, et décidés à œuvrer pour que l'organisation, le comportement et les réalisations des syndicats ouvriers interviennent de façon décisive dans la construction d'une société sans classes et sans privilèges.

De l'examen des données actuelles de la société, les membres de l'UNION DES SYNDICALISTES concluent :

— que l'évolution sociale vers la plus grande liberté et la plus grande égalité ne peut être attendue du développement d'économies concurrentielles, non plus que du fonctionnement de systèmes nationalistes ou impérialistes, ou encore des pouvoirs d'Etat et de la nouvelle classe qui en bénéficie, la technocratie.

Sur la base d'un siècle d'expériences et de luttes ouvrières, les membres de l'UNION DES SYNDICALISTES constatent :

— que le rôle des syndicats ouvriers peut et doit devenir déterminant dans la succession à la décomposition des économies libérales et dans l'opposition aux économies d'Etat, en suscitant des formes nouvelles de production et de distribution, conformes à une démocratie authentique et réelle, dépassant la seule démocratie d'opinion ;

— que la volonté ouvrière s'exprimant sous la forme syndicale n'a de chance de s'imposer, en conservant et sa puissance de combat et l'originalité de ses buts — qu'en demeurant étrangère aux influences du patronat, des partis, des gouvernements et des Etats.

Orgones essentiels de la classe ouvrière consciente de sa sujétion présente et de son émancipation possible, les syndicats ne peuvent remplir pleinement leurs tâches, défensives, revendicatives, ou gestionnaires, que si l'esprit de secte, de parti ou de privilège en est banni.

De même, le caractère fraternel et libertaire des syndicats, qui nous font préférer ceux-ci à toute autre forme d'organisation et d'action sociales,

ne peut être sauvegardé que si dans leur propre fonctionnement sont éliminés les tares et les dangers de la société de classe qu'ils combattent et veulent transformer : l'égoïsme individuel, l'esprit de caste, la bureaucratie.

★★

Les militants de l'UNION DES SYNDICALISTES sont convaincus

— que la rapide transformation des techniques, le développement des appareils d'Etat, les luttes pour l'hégémonie mondiale, les mouvements d'émancipation des populations sous tutelle, posent des problèmes nouveaux que la classe ouvrière organisée syndicalement se doit d'affronter et de résoudre si elle ne veut pas être réduite à un simple élément de statistique économique ou militaire ;

— que ces mêmes phénomènes, qui bouleversent et rendent absurdes les anciennes formes d'oppression ou d'exploitation, peuvent offrir à une classe ouvrière lucide et entreprenante des possibilités d'intervention dans la conduite des événements, et d'émancipation ;

— que la connaissance des conditions réelles de la production, de la distribution et des échanges, ainsi que l'étude des situations tant nationales qu'internationales, sont indispensables pour permettre aux syndicats d'agir comme candidats audacieux à la succession des systèmes de privilèges, et d'employer leurs efforts avec un maximum d'efficacité.

★★

Conscients de l'actuelle faiblesse du mouvement syndical français, les militants de l'UNION DES SYNDICALISTES s'engagent :

— à rechercher les voies et moyens d'une véritable politique syndicale ouvrière ;

— à reconstituer une force syndicale ouvrière authentique, dégagée des patriotismes de centrale et déterminée exclusivement par les travailleurs eux-mêmes ;

— à tenter et à favoriser toutes les initiatives d'étude et d'action ouvrières, sur la base de l'entreprise, de l'industrie, du service, de la localité et de la région pour rebâtir un mouvement syndical conscient et entreprenant.

Dans ces buts, l'UNION DES SYNDICALISTES décide :

— de créer entre militants acceptant ces considérations et ces perspectives, et sans distinction d'affiliation syndicale, des cercles syndicalistes dont les tâches essentielles seront d'étudier les problèmes sociaux actuels, de rechercher les solutions ouvrières qui peuvent y répondre, de défendre et de rechercher l'application pratique de ces solutions, au sein des organisations syndicales ;

— de faire connaître ces travaux et ces expériences par voie de presse, par des éditions, par des réunions d'information ;

— d'élargir cette action au domaine international, de façon à ce que la puissance syndicale ouvrière se manifeste non seulement par un internationalisme formel et limité aux souhaits, mais par des interventions concrètes modifiant des situations de fait, par la coordination des efforts des mouvements syndicaux intéressés, et notamment en soutenant les organisations de travailleurs en lutte contre l'oppression colonialiste et en manifestant une solidarité active du mouvement syndical international parmi les populations laborieuses bâillonnées et emprisonnées par les totalitarismes et les dictatures militaires.

Paris, 4 octobre 1956.

Adresser la correspondance et les adhésions à l'UNION DES SYNDICALISTES : Raymond GUILLORE, 70, rue d'Assas, Paris-6^e. Souscriptions, cotisations et commandes de brochures à MARCHETI, 1, rue Dulaure, Paris-20^e. C.C.P. Paris 74.7308.

DU MÊME AUTEUR :

<i>L'Ecole entre le conformisme et la Révolution</i>	<i>Révolution prolétarienne</i>
<i>Un spectre hantait l'Europe</i>	septembre 1947
<i>La faillite du syndicalisme des fonctionnaires</i>	janvier 1948
<i>Le statut de la Fonction publique</i>	décembre 1948
<i>Sous le coup de tonnerre du pacte Hitler-Staline</i>	janvier 1949
<i>Trois expériences de grève générale</i>	septembre 1949
<i>Six semaines aux Etats-Unis</i>	décembre 1949
<i>Une défense syndicaliste de l'Ecole laïque</i>	oct.-déc. 1950
<i>La légende du 12 février 1934</i>	septembre 1951
<i>La plaque tournante de 1914</i>	février 1954
<i>La magnifique explosion de juin 1936</i>	sept.-oct. 1954
<i>Rapports entre ouvriers et intellectuels</i>	mai 1956
<i>Education populaire et formation des élites</i>	<i>Education et Socialisme de Bruxelles, 1954</i>
	<i>Education et Socialisme de Bruxelles, 1958</i>

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire fondée en 1925

14, rue de Tracy, Paris (2^e)



BROCHURES DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Actualité de la Charte d'Amiens

(1^{re} édition)

Pourquoi et comment se bat la Hongrie ouvrière

Est-ce que le Bâtiment va ?

R. HAGNAUER

(préface de Monatte)

Documents présentés par

L. MERCIER

P. DICHAMP

et des gens du Bâtiment

(En vente à la R.P. — L'exemplaire : 100 fr. — Par colis de 30 : 1.200 fr.)

UNION DES SYNDICALISTES

Adresser toute la correspondance et les adhésions au secrétaire provisoire : R. GUILLORE, 70, rue d'Assas, Paris (6^e).

Adresser les commandes à Marchetti, 1, rue Dulaure, Paris (20^e) — C.C.P. 7473-08 Paris

SUPPLEMENT A LA « REVOLUTION PROLETARIENNE »

Impr. « E.P. », 232, rue de Charenton, Paris 12^e — Le gérant : FINIDORI

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

fondée par

Pierre Monotte, Robert Louzon, Alfred Rosmer

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1925

lutte pour la Renaissance du syndicalisme

Contre la colonisation des syndicats,

Contre l'influence de l'Etat, des gouvernements,

Contre le colonialisme,

Pour l'Internationale ouvrière.

Par ses monographies, ses chroniques, sa libre tribune, elle s'efforce de recréer une opinion ouvrière, de ranimer la conscience ouvrière, de documenter et d'armer les militants ouvriers.

Elle reste la SEULE publication française publiant régulièrement tous ses comptes de gestion. Dans ses dépenses ne figurent aucun salaire, aucune indemnité pour ses rédacteurs et administrateurs.

TOUS BENEVOLES.

Le numéro : 150 francs. — Abonnements : 6 mois : 800 francs ; 1 an : 1.500 francs (extérieur : 1.000 et 1.800 fr.). — Abonnement de soutien : minimum 2.000 francs par an. — 14, rue de Tracy, PARIS (2^e). — Compte Chèque Postal 734.99 Paris.